

espaces Mimont

ASSOCIATION
LOGIS DES JEUNES DE PROVENCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 2022 -





SOMMAIRE



●	RAPPORT MORAL	04
●	LE PROJET	05
	Un projet de société, une réponse associative	
	• Bien plus qu'un logement	06
	• Les bénévoles et professionnels au service du projet	10
	• Les espaces : outil d'émancipation et d'ouverture	12
	• Les résidents : LA raison d'être	15
	• Une inscription locale	19
●	L'ACTION	22
	Entre loger et habiter, les réalisations 2022	
	• Les faits marquants	23
	• Le Tiers-Lieu et ses objectifs	25
	• L'approche projet	26
	• Les pôles en action	27
	• Focus sur quelques initiatives	39
●	RAPPORT FINANCIER	41
●	ORIENTATIONS 2023	46



ÉDITO

Après la crise sanitaire, l'activité de nos espaces a pu reprendre progressivement en 2022, notamment par la dernière phase du long chantier de la réhabilitation. Dans cette dynamique, le musée numérique « MicroFolie » est inauguré le 23 juin aux Espaces Mimont avec un large public au rendez-vous.

Depuis le 1er juillet, une nouvelle direction est mise en place. Après une période de passation et de classement des dossiers, la prise en main des projets en cours a permis d'impulser de nouvelles dynamiques. L'ancienne directrice, avant son départ à la retraite programmé le 1er août 2023, a laissé les rênes à son successeur pour continuer les travaux et créer de nouveaux rendez-vous. Ce changement de pilotage se traduit par un "management délégué".

En ce sens, une équipe de direction se met en place et une réunion hebdomadaire est instaurée pour favoriser le partage d'informations et inciter à un pilotage plus participatif. Ainsi, quatre pôles sont créés : « administratif », « technique », « habitat » et « animation ». Les responsables décident en concertation et échangent, par regards croisés, pour chaque décision. Cette redéfinition des services et de leur fonctionnement, facilitée par le recrutement d'un nouveau responsable technique, permet ainsi une réorganisation en interne des Espaces Mimont.

Il est toutefois important de souligner le travail qu'il reste à porter, par l'ensemble de cette nouvelle équipe, sur le dossier de la réhabilitation. En effet, les travaux dans les logements ne prendront fin que début 2023 et une rénovation des salles s'impose pour mettre à niveau l'ensemble de nos structures d'accueil.

Ces travaux nécessitent quelques investissements supplémentaires et une attention particulière est portée sur la sécurité des locaux.

De plus, un nouveau projet d'établissement (arrivé à terme fin 2021) a fait l'objet d'une réécriture grâce au travail de l'ensemble de l'équipe pour ensuite être validé par le Conseil d'Administration début 2023.

C'est donc avec plaisir et envie qu'un nouveau chapitre du Logis des Jeunes de Provence s'écrit cette année, porté par de nouvelles dynamiques et un véritable élan donné aux Espaces Mimont !

Alban VARLET

RAPPORT MORAL

Nous avons vécu tout au long de cette année 2022 des événements importants.

Nous avons eu l'immense chagrin de déplorer le décès de Mme Nicole BOURRET, Présidente d'honneur, personne irremplaçable déjà auprès de moi car elle a toujours été un exemple à suivre, et auprès de nous tous. Elle était l'histoire du Logis depuis plus de 50 ans. Elle restera toujours présente au fond de nos cœurs. Merci Nicole d'avoir été là par tes conseils éclairés. Tu nous manques.

Il y a 4 ans nous avons commencé le dossier réhabilitation par une réflexion sur l'avenir du Logis et du désir de vivre différemment de nos jeunes résidents. Après avoir identifié les besoins et trouvé les financements, les travaux ont pu commencer. Ils devaient être finis en juin 2022, puis en Octobre. En 2023 nous pensons que tout devrait être terminé fin d'année.

Tout au long de cette année nous avons écrit de nouveaux chapitres dans le grand livre de notre association.

En Juin l'inauguration de la Micro-Folie, musée numérique, qui permet gratuitement de plonger le visiteur dans des promenades immersives au sein des plus illustres œuvres d'art des grands musées nationaux.

En Juillet le départ pour une retraite bien méritée de Pascale Leyrat notre Directrice, et l'arrivée de Alban Varlet notre nouveau Directeur.

La mise en œuvre du FAB LAB, laboratoire de fabrication mettant à disposition de tous des machines outils pilotées par ordinateur.

Un autre service a été mis en place celui de FRANCE-SERVICE, une aide aux démarches en ligne et des prestations de conseils pour la résolution de cas complexes.

En Octobre première rencontre nationale des tiers-lieux qui a rassemblé plus de 800 acteurs de tout le pays pour discuter de ce mouvement en pleine expansion.

La FABRIQUE MIMONT avec une quinzaine de compagnies a proposé des ateliers et des sorties de résidences à une soixantaine de nos résidents.

Le COWORKING a enregistré une baisse de fréquentation en 2022. Le service concerné travaille une nouvelle stratégie de développement qui est à l'étude pour 2023.

Bien sur nous avons vécu des moments formidables avec toutes les activités qui font du Logis des Jeunes une étape culturelle et de partage d'idées dans la vie de nos résidents, et un tremplin pour aller vers de nouveaux horizons et construire leurs parcours de vie. Cette année encore, et malgré les travaux, plus de 500 jeunes d'origine et de profils très variés ont ainsi appris le VIVRE ENSEMBLE.

Nous sommes positifs mais l'après COVID a engendré des situations de précarisation croissante des jeunes qui provoquent de l'instabilité auprès de cette population qui se pose des questions sur un avenir qui paraît incertain.

Notre but premier est celui d'aider les jeunes à construire leur autonomie et leur indépendance tout en favorisant l'ancrage territorial et l'ouverture vers l'extérieur. Ces jeunes qui viennent étudier, travailler, se former sur le secteur et qui logent aux Espaces Mimont seront les dirigeants, les leaders de demain et surtout l'Avenir. Si la vie associative permet d'évoluer sur le plan humain, mais aussi professionnel, elle offre une expérience unique « on donne, on reçoit. » Je vous invite à lire le rapport d'activités de cette année qui a encore été passionnante.

Nous avons le plaisir d'avoir deux nouveaux administrateurs : Monsieur TOULET et Monsieur ROUSSEL et je les remercie de nous avoir rejoints.

Je remercie les administrateurs qui ont été présents tout au long de cette année et qui participent toujours à tous les projets avec beaucoup de discernement et de dévouement.

Je remercie également pour leur soutien nos partenaires financiers, les services de l'État, la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, le Conseil Régional, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, la Ville de Cannes . Je tiens aussi à remercier les personnels, car sans eux, rien de possible.



Monique MABILOT-GRAS
Présidente



1

LE PROJET

UN PROJET DE SOCIÉTÉ, UNE RÉPONSE ASSOCIATIVE



BIEN PLUS QU'UN LOGEMENT

La plus ancienne association des Alpes-Maritimes, Le Logis des Jeunes de Provence, a été successivement un orphelinat, un Foyer de Jeunes Travailleurs avant de devenir une Résidence Habitat Jeunes. Toujours dans cet objectif de continuer à grandir, se développer, et se moderniser, l'association a récemment ouvert un nouveau chapitre de son histoire avec la création des Espaces Mimont, tiers-lieu d'engagement citoyen.

Bien sûr, les différents pôles et services du tiers-lieu demeurent inspirés par l'objet associatif du Logis des Jeunes de Provence et de la charte de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) à laquelle elle appartient et avec laquelle elle construit les principes d'accueil et d'accompagnement des jeunes.

Pour qu'ils deviennent acteur de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique et notamment que :



La tolérance est inséparable de l'exigence



La promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective



Le respect fonde l'autorité

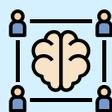


L'écoute légitime la parole

Pour nous, comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur :



L'AUTONOMIE



L'INITIATIVE



LA RESPONSABILITÉ



LA PARTICIPATION ACTIVE



LA SOLIDARITÉ

Participant à la politique de la Jeunesse, fidèle à notre vocation d'Education Populaire et de Promotion Sociale, nous adoptons une approche globale et individualisée de chaque individu, en utilisant à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges, encourageant les solidarités, les proximités issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de nos publics.

**"DE LA CONDITION FAITE AUX JEUNES DÉPEND LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN.
ELLE SERA LA LEUR. ILS AURONT À LEUR TOUR,
LA MISSION DE CONSTRUIRE LE MONDE À VENIR"**

CHARTRE DE L'UNHAJ

Au cours des années, l'Association a évolué avec son environnement, les changements sociétaux, l'accroissement de la demande et les nouveaux besoins des jeunes. Aujourd'hui les Espaces Mimont s'inscrivent dans une dynamique bien plus large que la seule mission de loger.

Ses missions se déclinent ainsi :

ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER :

Par l'étude de chaque situation, produire avec le jeune demandeur une analyse partagée de son projet personnel et des conditions d'accès à l'établissement, vérifier la faisabilité des solutions possibles au regard de sa demande et de sa situation sociale.

ASSURER UN HÉBERGEMENT TEMPORAIRE:

- Donner l'accès aux logements proposés
- Constituer une étape intermédiaire vers le logement autonome
- Répondre aux besoins de mobilité professionnelle
- Favoriser la mixité sociale
- Favoriser l'expérimentation de l'autonomie

EFFECTUER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL INDIVIDUEL ADAPTÉ :

Aider les jeunes à développer leur autonomie et atteindre leurs objectifs. Cet accompagnement individuel est différent selon la problématique à résoudre et le parcours personnel du jeune.

ANIMER LA VIE RÉSIDENIELLE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE :

- Développer les échanges entre les usagers mais aussi avec d'autres publics et d'autres structures
- Développer la notion de citoyen
- Donner du sens au temps libre
- Valoriser les compétences individuelles.
- Animer les instances représentatives des résidents

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ET L'ACCÈS AU LOGEMENT ORDINAIRE DES JEUNES :

- Informer, soutenir et valoriser de façon globale l'autonomie et l'accès au logement des jeunes
- Accompagner, conseiller, aider les résidents dans les démarches administratives

INSCRIRE LE PROJET HABITAT JEUNES AU CŒUR DE NOS TERRITOIRES,

- Permettre, à travers le développement personnel des jeunes, des dynamiques de développement local
- Mettre à disposition, animer et développer des lieux, avec les habitants du territoire afin de participer à la vie locale
- Créer des lieux de solidarité citoyen

Cadre réglementaire

En tant que Résidence Habitat Jeunes, l'association relève d'un cadre réglementaire concernant :

LES RÉSIDENCES SOCIALES

UN CONVENTIONNEMENT AVEC LA CAF

LES ESSMS, ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

Les différents types de projet

Depuis la loi n°2002-2 rénovant l'action sociale, l'individualisation des réponses aux besoins des personnes fait figure de principe, avec le souci de répondre de façon adaptée à leurs besoins et attentes, à partir d'une évaluation continue, en associant les personnes et leur entourage. Ainsi, il existe trois types de projet au sein de l'association :

1 LE PROJET ASSOCIATIF

tous les 10 ans (2015-2025)

C'est le fondement de l'association, ce pourquoi elle existe, sa finalité. C'est le sens du projet (esprit / idéal / utopie / éthique), les valeurs de l'association et des membres qui la composent. Le projet associatif conditionne l'existence de l'association, son rayonnement, sa légitimité, sa place dans la société et sa façon de tenir le rôle qu'elle s'est donné.

En 2015, le Conseil d'Administration a travaillé de nouveau son projet pour en affirmer très volontairement les principes qui devaient guider l'action. Il reste ainsi un cadre qui permet une déclinaison pratique et éthique de l'esprit dans lequel les bénévoles et les professionnels se mettent au service du projet.

Être une école de la vie

Permettre tests et essais

Organiser le brassage et la mixité des populations et des situations

Travailler sur l'individuel et sur le collectif

Promouvoir la citoyenneté et le vivre ensemble

Proposer un chez-soi, un abri. Habiter

Construire l'autonomie et l'indépendance

Favoriser l'ancrage territorial, l'ouverture sur l'environnement

Revendiquer la place faite aux jeunes

2 LE PROJET SOCIOÉDUCATIF

tous les 4 ans (2021-2024)

Le projet socioéducatif est une traduction en actes factuels, des outils et méthodes que l'équipe d'animation, mais plus largement que l'ensemble de l'équipe de professionnels met en œuvre pour réaliser ses objectifs éducatifs. Dans une résidence Habitat Jeunes le public vient chercher un logement. Il y trouve un moyen de grandir, de s'enrichir, d'apprendre, de confronter ses représentations, de décider pour lui-même en connaissance de cause. Cette mission « d'accompagnement » des publics est régie par un projet défini dans ses grands axes par le projet d'établissement et précisé très concrètement dans les intentions, et moyens mis en place pour toute l'action socioéducatrice. La CAF, partenaire historique, évalue la portée et les résultats de cette mission "d'accompagnement". Réalisé en 2021, il a été question de mesurer l'impact autour des de 10 thématiques d'action :

L'accueil des jeunes dans leurs diversités

L'accompagnement individuel

L'accompagnement éducatif en collectif

Le développement personnel

La citoyenneté

La participation et engagement

La vie professionnelle

L'information et la documentation

La culture, vecteur d'émancipation

NTIC et autonomie

3 LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

tous les 5 ans (2023-2028)

Le projet d'établissement permet de poser les principes d'action, les orientations stratégiques pour les cinq ans à venir, les repères qui permettent d'être réactifs quand des changements extérieurs interviennent. En impliquant les professionnels, le processus d'élaboration du projet constitue un moment fort de la vie institutionnelle, à la fois fédérateur et dynamisant. Tout en reprenant les principes fondamentaux du projet associatif, il précise et organise la mise en œuvre de l'action pratique. C'est là aussi un guide pour les professionnels. Il formule notamment:



La rédaction du projet d'établissement a commencé à l'hiver 2022 et a été un processus collaboratif impliquant toutes les parties prenantes. Des groupes projets ont été constitués pour travailler ensemble et permettre de prendre en compte les différents points de vue et les préoccupations autant des salariés que des résidents, des usagers et des membres.

La méthode utilisée a été celle du diagnostic par le questionnement et réalisée en regroupant les analyses et données récoltées de trois manières différentes :

1

ÉTUDE

réalisée en 2022 par un membre de l'équipe en contrat d'alternance dans le cadre de son mémoire de master permettant à l'association de s'engager dans un processus de progrès fondé sur l'analyse plus fine de son projet, son organisation et ses actions.

2

QUESTIONNAIRES

de "satisfaction" envoyés aux résidents, adhérents et usagers pour comprendre et structurer leur parcours, réinterroger leurs besoins, enrichir la démarche en prenant en compte les différents points de vue, évaluer nos performances et obtenir des suggestions d'amélioration.

3

FICHES ACTION

co-rédigées par tous les employés de l'association et représentant le fruit d'une concertation avec les équipes réunies en groupe projet par le chef d'établissement afin de déterminer un plan d'articulation sur 5 ans.



BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

En 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois
Le Bureau a siégé à 4 reprises.



Monique	MABILOT-GRAS	Présidente	Bureau
Stéphane	MONET	Vice-Président	Bureau
René	CORBIER	Vice-Président	Bureau
Maurice	BARBARO	Trésorier	Bureau
Auguste	DERRIVES	Secrétaire	Bureau
Nicole	BOURRET *	Présidente d'Honneur	Bureau
Jamal	JARRAR	Administrateur	Conseil d'Administration
François	KOLMER	Administrateur	Conseil d'Administration
Thierry	LAUTARD	Administrateur	Conseil d'Administration
Gisèle	RENDIA	Administratrice	Conseil d'Administration
Dominique	SERRATORE	Administratrice	Conseil d'Administration

**Décès de Madame Nicole BOURRET en octobre 2022*



Présidente d'honneur du Logis des Jeunes de Provence/Espaces Mimont, dont elle devint administratrice en 1964 puis présidente en 1977, Madame Nicole Bourret a dédié 58 ans de son engagement à la jeunesse accueillie au 5 rue de Mimont. Engagée volontaire dès ses 17 ans, elle ne cessera jamais de mettre son énergie et sa passion au service des autres et cela jusqu'à ce qu'elle nous quitte à l'âge de 95 ans.

2022 fut ainsi une année de deuil pour le monde associatif de Cannes et nous souhaitons adresser nos plus sincères condoléances à sa famille et sa fille, Frédérique Vescovi, mais aussi à toutes les nombreuses personnes touchées par sa disparition.

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022 23 PERSONNES & 21,84 ETP

Directrice en congés du 1/08/2022 au 1/08/2023	1 ETP
Directeur à compter du 1/07/2022	1 ETP
Responsable Animation (& Projet pro/Entrepreneuriat)	1 ETP
Responsable Habitat	1 ETP
Responsable Technique	1 ETP
Comptable	1 ETP
Secrétaire	0,8 ETP
Animatrice Tiers-Lieu	1 ETP
Animatrice Logement	1 ETP
Animateur/éducateur	1,62 ETP
Animatrice/médiatrice culturelle	1 ETP
Animateur/ Formateur Numérique	1 ETP
Conseiller Numérique	1 ETP
Agents d'accueil	2,88 ETP
Agents d'entretien	3,54 ETP
Agent de maintenance	2 ETP
TOTAL	21,84

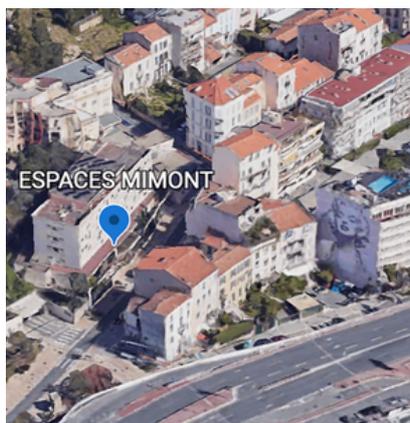


Chaque fonction est importante, qu'elle commence par l'accueil qui est une force dans l'établissement, se poursuit par le maintien de la qualité des locaux, de l'attention portée aux publics, résidents, habitants du quartier ou encore de la gestion administrative.

LES ESPACES : OUTIL D'ÉMANCIPATION

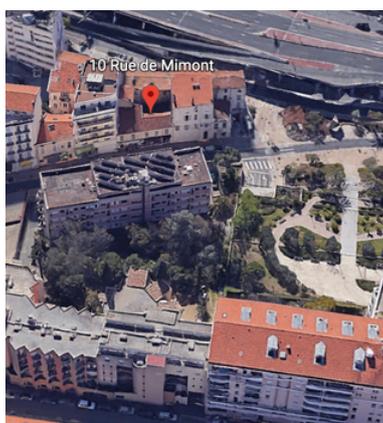
Afin de pouvoir répondre à sa mission, l'association met à la disposition de ses adhérents, résidents comme habitants du quartier, un ensemble de lieux et de logements.

LES RÉSIDENCES :
GRAND BLEU,
BLEU KLEIN
& CIEL AZUR



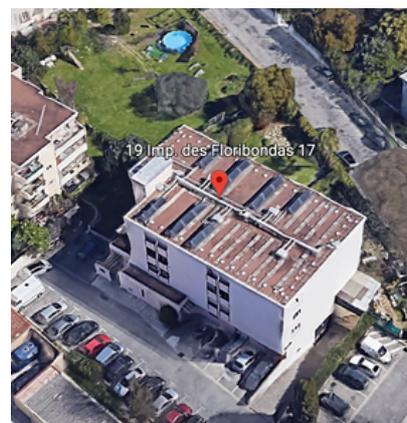
5 RUE DE MIMONT
06400 CANNES

LA RÉSIDENCE :
ROSSIGNOLS



10 RUE DE MIMONT
06400 CANNES

LA RÉSIDENCE :
MICOCOULIERS



19 IMP. DES FLORIBONDAS
06150 CANNES-LA-BOCCA

Le site le plus conséquent en terme de surface reste celui implanté au 5 Rue de Mimont, avec la présence de 3 bâtiments représentant plus de 10.000 m². Construit sur 5 étages, chaque bâtiment propose des espaces collectifs, des bureaux et des logements divers.

Un petit immeuble indépendant, situé juste en face du bâtiment principal, propose 4 logements.

17 studios, intégrés dans une résidence située à Cannes La Bocca, au milieu de 32 logements de tailles diverses sont également disponibles pour parfaire le parcours résidentiel des jeunes les plus autonomes.

Les espaces collectifs sont composés de divers lieux où tous les publics peuvent accéder.

Composés de plusieurs salles ou espaces, ces lieux sont accessibles aux adhérents, les personnes physiques, comme les personnes morales et leurs propres adhérents. Ces lieux sont conçus pour favoriser la rencontre de publics divers sur le lieu de vie des résidents, afin de leur offrir la possibilité de découvrir autrui, et des activités très variées.



10 000
m² d'espace

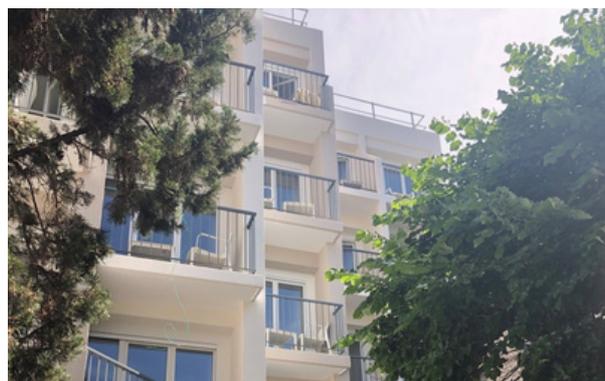
210
logements

500
résidents

70
associations
membres

3000
visiteurs/an

LES LOGEMENTS



210 LOGEMENTS RÉPARTIS EN 16 DIFFÉRENTS TYPES ENTRE 12M² ET 38M².

DU LOGEMENT INDIVIDUEL, EN PASSANT PAR DES FORMULES DE COLOCATION,
DES STUDETTES OU ENCORE UNE GAMME DE STUDIOS.

CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 220 PERSONNES.

L'hébergement se décline toujours en différentes solutions et types de logement tant en interne, dans des bâtiments centraux, au siège de l'Association que dans le parc extérieur. En Interne le Logis dispose de 189 logements répartis comme suit :

RÉSIDENCES	Studio	T1	T1 BIS	TOTAL
Grand Bleu	88	12	6	106
Bleu Klein	48	8	3	59
Ciel Azur			24	24
TOTAL	136	20	33	189

Les logements extérieurs, 21 logements au total, se répartissent comme suit :

RÉSIDENCES	Studio	Situation
Les Micocouliers	17	Cannes-la-Bocca dans une résidence de 32 logements
Les Rossignols	4	10 rue de Mimont, en face du Logis dans un immeuble indépendant
TOTAL	21	

GAMME DE SERVICES DISPONIBLES POUR L'ENSEMBLE DES RÉSIDENTS, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

✓	Accompagnement personnalisé
✓	Constitution accompagnée du dossier APL
✓	Animation collective, sorties, repas...
✓	Mise à disposition de salles, d'espaces collectifs
✓	Garage à vélo
✓	Parking fermé pour voiture ou moto
✓	Laveries (lave linge & sèche linge professionnels)
✓	Connexion Internet et TV dans les logements
✓	Connexion Wifi et 8 postes informatique mis à disposition
✓	Changement de draps tous les 15 jours pour les chambres
✓	Photocopie, ou impression de documents
✓	Prêt de petit matériel (fer à repasser, aspirateurs...)
✓	Centre de documentation jeunesse
✓	Une Ecole de Projets pour avancer sur ses créations d'activités
✓	Un Espace de Coworking, pour travailler en toute tranquillité
✓	Une Micro-Folie, des spectacles, la rencontre d'artistes professionnels
✓	La possibilité de participer aux activités de plus de 70 associations sur place

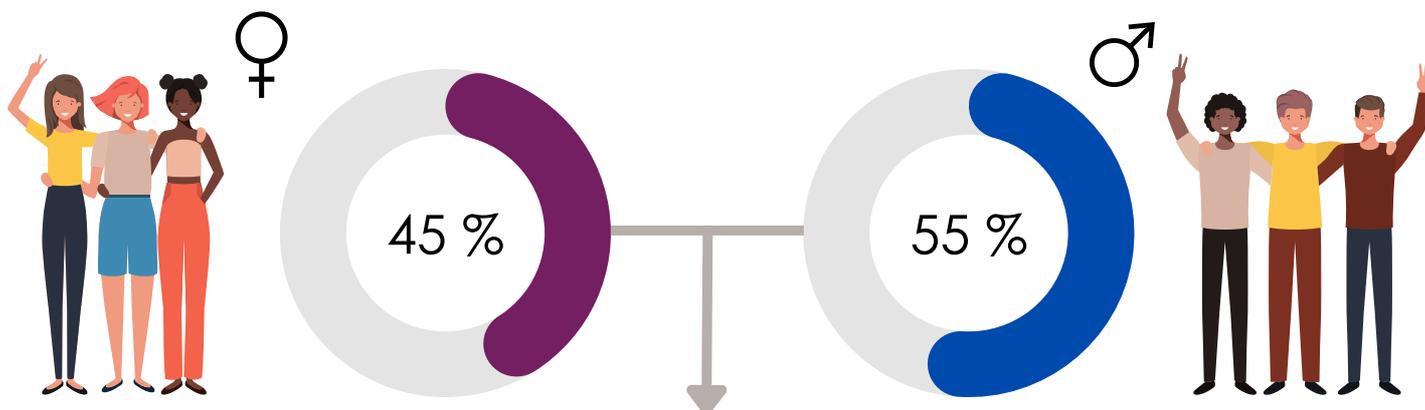


Le montant de la redevance est révisable chaque année suivant le taux arrêté par les pouvoirs publics. En 2022 nous constatons un taux de révision de 0,42% alors que le coût des fluides, assurances et autres frais enregistreraient eux, une augmentation que l'association a du supporter intégralement. Par ailleurs le chèque énergie mis en place par le gouvernement a permis une ristourne de 23,11€ mensuelle au bénéfice de chaque résident depuis le 1er août 2022.

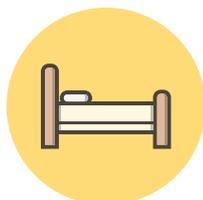
La redevance comprend :

- Loyer, d'un logement meublé, équipé
- Le changement de draps tous les 15 jours
- Les connexions Internet, TV dans les logements et le Wifi dans les espaces collectifs
- Les fluides (abonnement et consommation d'eau, d'électricité, de chauffage)
- Les assurances diverses, et Responsabilité Civile pour les résidents
- Une participation aux frais de fonctionnement, animation collective

LES RÉSIDENTS : LA RAISON D'ÊTRE



569 RÉSIDENTS



66 474
nuitées



314
nouveaux
résident-e-s



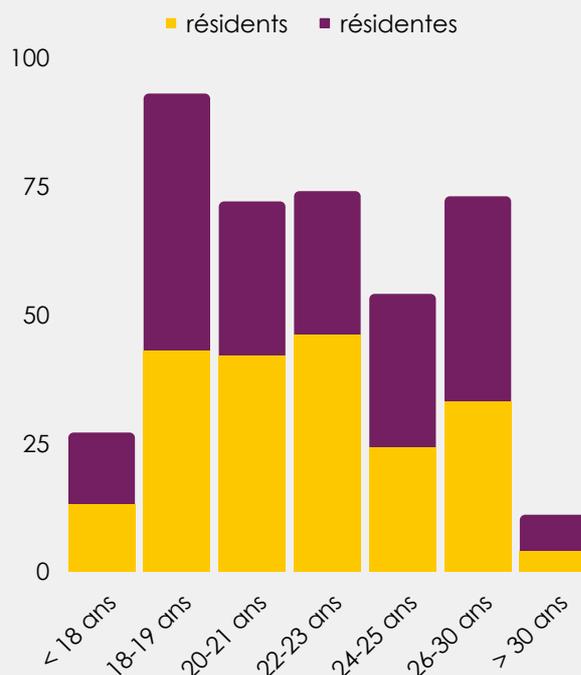
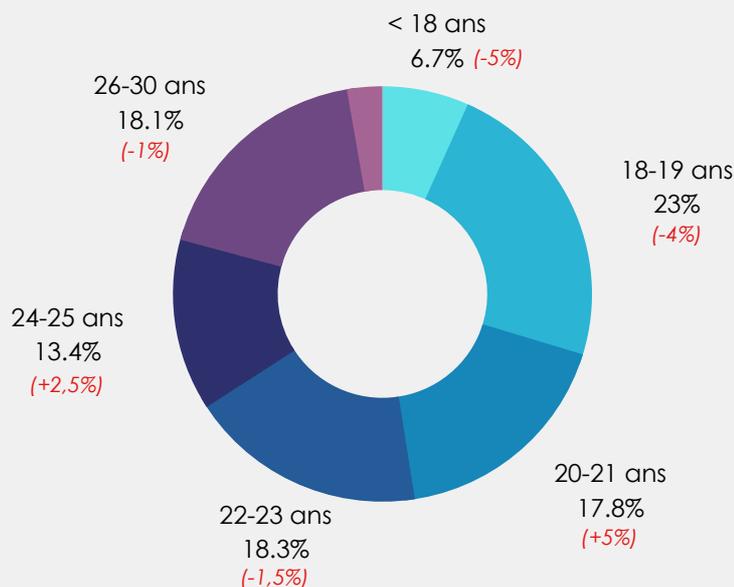
6,7 mois
durée moyenne
de séjour

Nous enregistrons un nombre supérieur de résidents par rapport à 2021. Bien que 17 logements de la résidence Ciel Azur aient été bloqués entre avril et octobre 2022 suite à leur rénovation, 56 logements ont été livrés à la rentrée 2021 et 27 ont été réouverts en avril 2022.

On constate également une durée moyenne de séjour plus courte que l'année dernière concordant avec une hausse de nouveaux entrants au sein de la résidence et d'une augmentation du nombre de nuitée.

La répartition Homme/Femme s'équilibre chaque année un peu plus. On note encore en 2022 une amélioration de la présence féminine surtout observable chez les plus jeunes (16-19 ans).

ÂGE DES RÉSIDENTS



256 RÉSIDENTES & 313 RÉSIDENTS

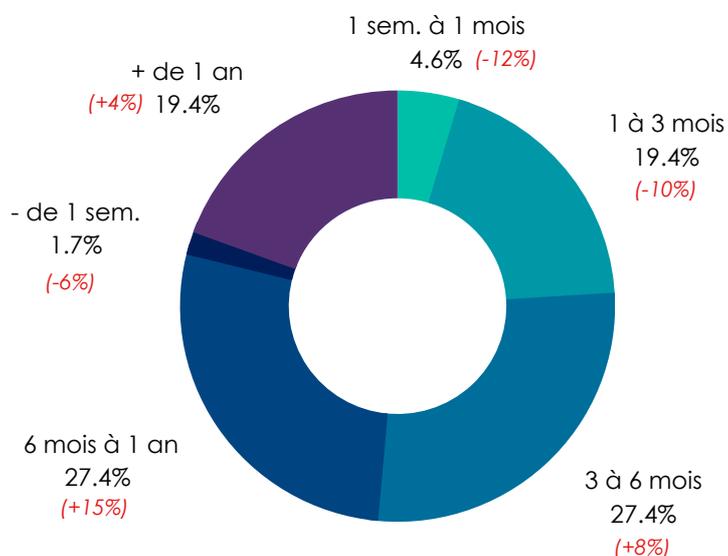
79% ont moins de 25 ans
24,8% ont entre 18 et 21 ans
Accueil de 27 mineurs

DURÉE DE SÉJOUR

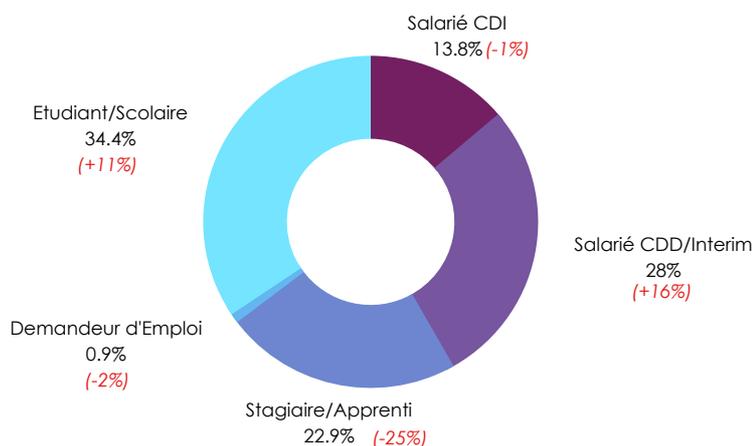
La durée moyenne de séjour est stable (-0,2 mois) par rapport à 2021.

Nous revenons à une moyenne constatée dans les années précédant la période Covid.

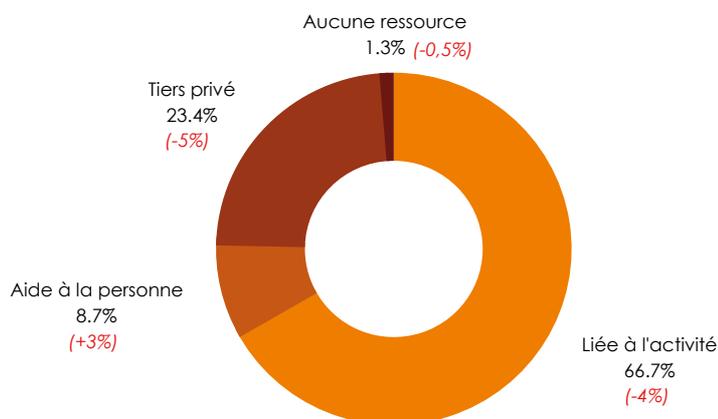
Les séjours courts de moins de 3 mois ont diminué par rapport à l'année dernière. Ces chiffres s'expliquent par l'impact qu'avait eu la seconde phase des travaux de rénovation sur l'année 2021, revenant ainsi à une normale tournant autour des 20% liée à l'activité saisonnière du bassin d'emploi. Enfin, les séjours de 6 mois à 1 an marquent une nette augmentation qui pourrait s'expliquer par la difficulté rencontrée par les jeunes de trouver un logement autonome à la fin de leur séjour.



STATUT SOCIOPROFESSIONNEL

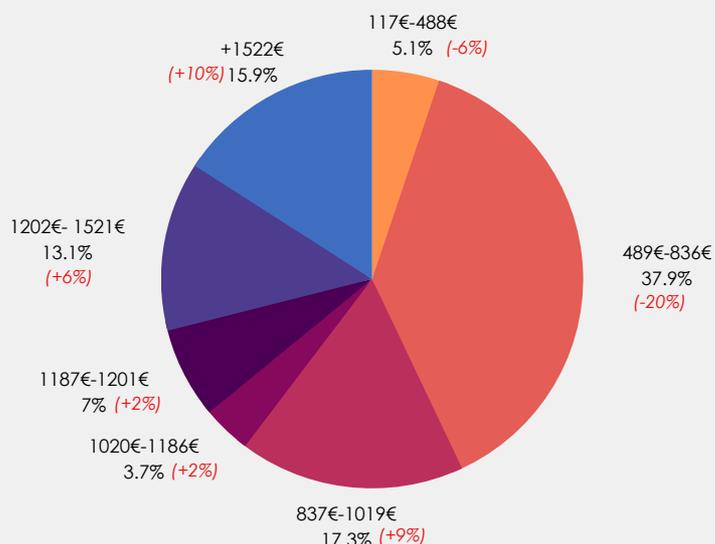
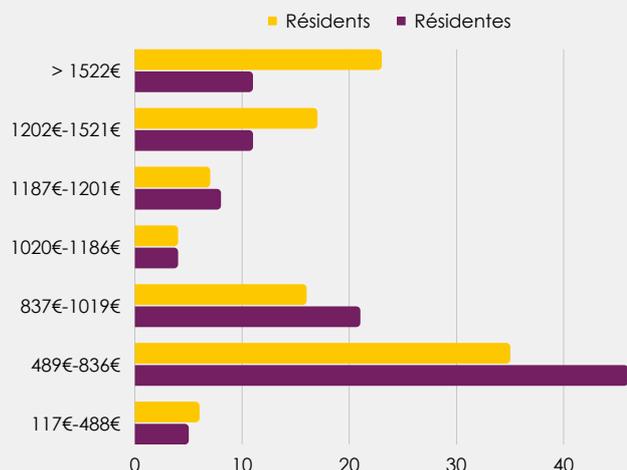


NATURE DES RESSOURCES



- Chaque statut est choisi par les intéressés comme étant le statut dominant pour eux, sachant que beaucoup en cumulent deux différents (aide parentale ou de tiers par exemple).
- Les statuts socioprofessionnels font apparaître l'accueil de plus d'étudiants et de salariés en CDD, mais moins de stagiaires ou apprentis. Cela peut s'expliquer par l'ouverture à la rentrée 2021 du campus universitaire à Cannes La Bocca qui laissait présager une demande croissante des étudiants.
- La nature des ressources reste principalement liée aux ressources de l'activité.
- Peu de participations des tiers privés ou d'aides à la personne constatées malgré une légère augmentation à noter pour ces dernières.
- Le revenu moyen est passé de 782€ en 2021 à 971€ en 2022 avec, encore et malgré tout, de grandes disparités nichées entre 117€ et 1522€ mensuel

MONTANT DES RESSOURCES

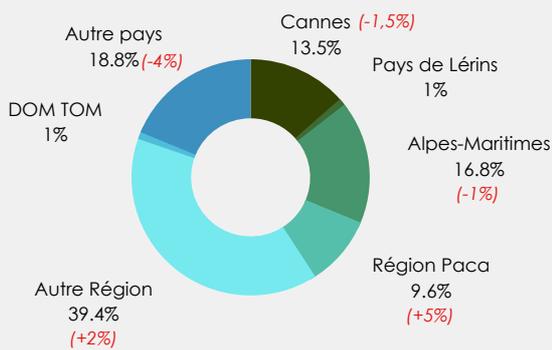


Notre politique d'accueil se concentre sur l'âge du demandeur, le projet professionnel, mais aussi sur les revenus disponibles pour faire face au résiduel de la redevance, APL déduite. En 2021, 71% des demandeurs se trouvaient en deçà de 836€ mensuel. 2022 marque une nette diminution de ce taux qui va de pair avec l'augmentation des contrats en CDD. Selon le décompte de la Dares*, la France comptait pas loin d'un million de jeunes en apprentissage en décembre 2022. Un nouveau record lié à la campagne d'aide exceptionnelle à l'embauche en contrat de professionnalisation du gouvernement. Nous continuons malgré tout d'observer de grandes fragilités dans les budgets des jeunes, mais aussi un risque important pour la structure de faire face à des impayés de redevance, ou dans le meilleur des cas, de longs échéanciers à mettre en place.

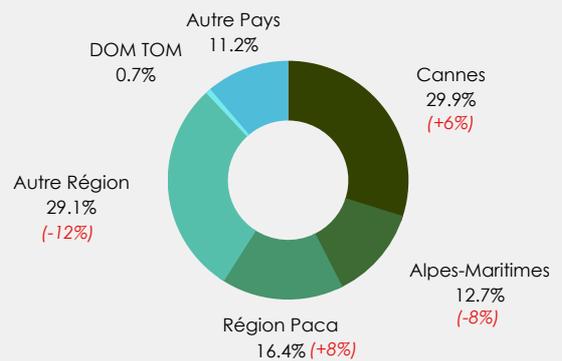
Dans un souci d'équilibre, nous sommes toujours attentifs « au reste à charge » une fois le montant des aides au logement déduites. Néanmoins, nous continuons de privilégier les revenus bas, pour lesquels l'accès au logement dans le milieu ordinaire n'est pas possible.

*Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DU PRÉCÉDENT LOGEMENT

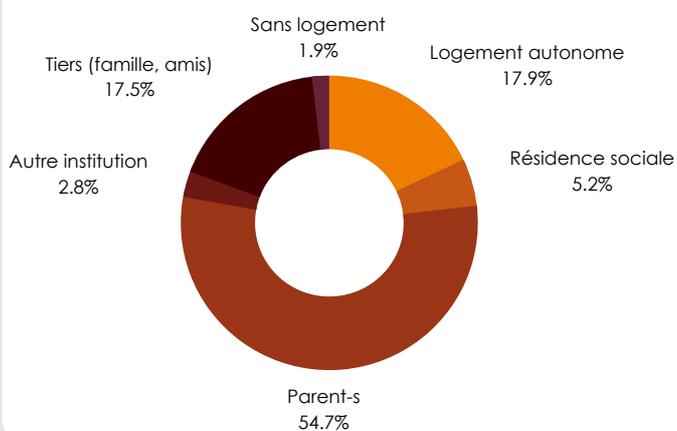


DESTINATION GÉOGRAPHIQUE À LA SORTIE

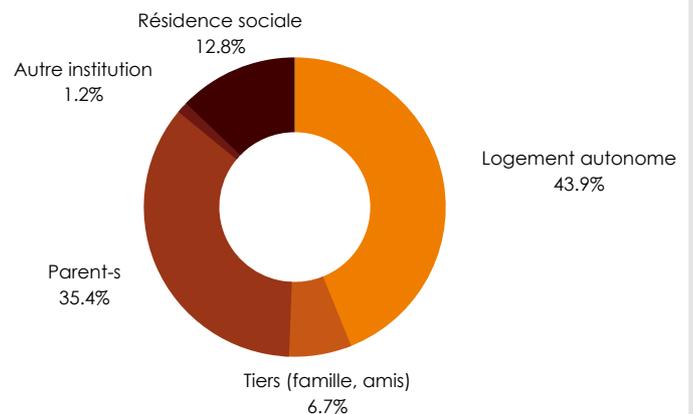


- La plus importante proportion à l'entrée reste l'arrivée d'une autre région de France (stabilité par rapport à 2021). Par contre, ce n'est plus la principale destination à la sortie, la ville de Cannes passant en première position.
- Stabilité des entrées des Cannois (13,5%), et une stabilisation des mouvements à la sortie au delà de nos frontières avec 11,2% des implantations dans un autre pays, après deux années perturbées par la Covid.

TYPE D'HABITATION À L'ENTRÉE



À LA SORTIE



La proportion la plus évidente est l'origine parentale (54.7%), ce qui est une normalité à ces âges de la vie et redevient au niveau des années "avant Covid".

On note une augmentation du retour au domicile parental des résidents par rapport à l'année précédente. Cependant, 20% d'entre eux ont tout de même trouvé une solution ce qui est un bon signe d'autonomie.

+26%
de
logement
autonome

-20%
de retour
au domicile
parental

Le logement autonome concerne 18% des personnes à l'entrée et 44% des personnes à la sortie.

Malgré un léger ralentissement de proportion de logement autonome constaté par rapport aux années précédentes, les résultats restent positifs et encourageants.

UNE INSCRIPTION LOCALE

Le projet de l'association s'intègre dans un contexte local, en fonction d'un environnement et de contraintes spécifiques, en lien avec une demande sociale des jeunes, connue ou non à priori, et/ou une demande collective les concernant. Dans son actualité plus ancienne ou plus récente, l'approche des Espaces Mimont englobe trois dimensions dans le rapport au territoire .

POLITIQUE

A travers l'analyse des situations et des territoires, la définition des problématiques et des besoins, l'interpellation des décideurs, la co-construction des réponses en mobilisant l'ensemble des points de vue et des intérêts spécifiques ;

PÉDAGOGIQUE

En définissant des démarches d'accompagnement des jeunes nécessaires à leur autonomie et en créant les conditions de celle-ci ;

ÉCONOMIQUE

En mobilisant une expertise économique, de la faisabilité à la pérennité des projets sur le territoire.

Ces dimensions s'inscrivent dans une dynamique d'ancrage territorial (relations au quartier, aux habitants, à la vie locale et à ses acteurs, etc.) et de développement local, en lien avec le développement personnel des jeunes accueillis, et pensés eux-mêmes comme acteurs de ce développement. De même, on ne peut pas penser le développement d'un territoire sans évoquer la part qu'y prennent les dynamiques associatives : en ce sens, les projets associatifs du Logis participent d'une véritable dynamique de développement local et économique, avec l'ensemble des acteurs locaux, et notamment les entreprises.

Prise de parole forte auprès des instances politiques locales comme nationales notamment à l'occasion de la modification des conditions d'obtention de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui ampute très significativement les ressources des jeunes (impact moyen de 40% de baisse, constaté sur le premier trimestre qui suit la réforme).

Impact visible sur la gestion de la crise sanitaire au sein de l'établissement qui a certainement permis de maintenir, chez les jeunes, une activité, une forme de santé physique et morale, de lutter contre l'isolement, le désœuvrement, de continuer à avoir des relations sociales tout en maintenant un cadre rigoureux de distanciation et donc de sécurité sanitaire.

Comme outil du maintien de l'activité économique, même amputée en période de crise sanitaire. Les jeunes ont participé à maintenir l'activité économique en apportant compétences, disponibilité et adaptabilité aux rares activités qui ont du, elles aussi, s'adapter.

"LE PARTENARIAT EST FONDÉ SUR UN RESPECT ET UNE RECONNAISSANCE MUTUELLE DES CONTRIBUTIONS ET DES PARTIES IMPLIQUÉES DANS UN RAPPORT D'INTERDÉPENDANCE."

DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'ACTION SOCIALE, 1999

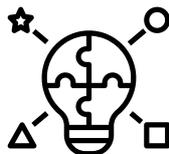
La mise en place d'un partenariat se construit et doit trouver du sens car il traduit une démarche volontaire et coopérative dans laquelle s'engagent les acteurs. Le partenariat est une manière de travailler ensemble qui passe par l'élaboration, la négociation et sans oublier l'évaluation à partir d'objectifs définis.

C'EST UN MOYEN QUI RÉPOND À DIFFÉRENTES FINALITÉS :

FAIRE ENSEMBLE APRÈS AVOIR EXAMINÉ LES ATTENTES DE CHACUN



PERMETTRE AUX ACTEURS DE MUTUALISER LES MOYENS ET LES COMPÉTENCES



SERVIR DES INTÉRÊTS COMMUNS ET SURTOUT CEUX DU PUBLIC



Le partenariat repose sur les notions de valeurs partagées qui sont traduites de manière formelle par des chartes ou, sur la notion d'opérationnalité, traduites par des conventions. La contractualisation du partenariat va permettre une identification claire de la répartition des tâches et des missions ainsi que les relations entre les partenaires. Le contrat doit servir de garantie pour l'ensemble des acteurs du partenariat et permet de respecter les identités de chacun. Le contrat fixe les relations, les objectifs, la répartition des charges et des responsabilités ainsi que la durée du partenariat. Les modalités de travail et de fonctionnement avec les partenaires diffèrent selon leurs missions.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT DOIT :

OFFRIR UNE COMPLÉMENTARITÉ D'INTERVENTION

FAVORISER LA CONNAISSANCE DES PARTENAIRES

FACILITER LA DIFFUSION DES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

ENRICHIR LE MAILLAGE PARTENARIAL

TIPOLOGIE DES PARTENARIATS :

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

PARTENAIRES TECHNIQUES

PARTENAIRES DIVERS

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS & FINANCIERS

CAF 06

La prestation Socioéducative de la CAF : elle est régie par une convention triennale donnant lieu à des bilans annuels. L'établissement est en lien direct avec un travailleur social de la CAF pour faire ces bilans. Ce dernier est également une personne ressource pouvant être sollicitée dans le cadre de nouveaux projets à mettre en place.

DRAJES

Le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire : géré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) est destiné à participer au financement de postes éducatifs.

DDETS

L'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS) : est versée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, régie par une convention annuelle et donnant lieu à un bilan chaque année. L'établissement perçoit ce financement car il est reconnu comme Résidence Sociale avec une spécificité d'accueil d'un public jeune.

Ville de Cannes

La Ville de Cannes verse une subvention annuelle qui vise à appuyer la fonction hébergement, l'accompagnement global des jeunes et l'action culturelle. Elle est contractualisée par une convention.

Conseil Départemental 06

Le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes: finance, après facturation mensuelle à partir d'un prix de journée, l'accompagnement socio-éducatif des jeunes, orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance hébergés dans la résidence. Ce partenariat donne lieu à une convention annuelle ainsi qu'à un protocole détaillant les modalités de travail avec le jeune et les référents des Maisons des Solidarités Départementales (MSD).

Le Conseil Départemental participe également à l'inscription de l'établissement dans le paysage culturel avec la Fabrique Mimont et une aide à l'investissement du dispositif Micro Folie.

Région Sud

Dans le cadre de l'ouverture de la résidence et l'inscription dans le paysage territorial, le Conseil Régional participe aux développements des actions que nous menons quant aux pratiques numériques, ainsi que celles relevant de la Culture et des Résidences d'Artistes.

DRAC PACA

La DRAC PACA: finance la Fabrique Mimont et l'intermédiation culturelle au travers l'accueil de Résidences d'Artistes.

SGAR PACA & ANCT

Le SGAR PACA, Secrétariat Général des Affaires Régionales finance la labellisation "Fabrique de Territoire" au travers d'une convention et l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, finance quant à elle une partie du poste de Conseiller Numérique France Connect.



2

L'ACTION

ENTRE LOGER & HABITER,
LES RÉALISATIONS 2022.



LES FAITS MARQUANTS

Tous les ans, le rapport d'activité consacre une partie de sa rédaction aux perspectives futures de l'association pour l'année à venir. Pour rappel, voici les trois grandes orientations qui avaient été prévues pour 2022 :

1

UN BÂTI ENTIÈREMENT RÉNOVÉ QUI REPREND SA PLEINE PUISSANCE !

2022...Dernier "coup de collier" à donner pour terminer les travaux entamés et particulièrement dans tout ce qui concerne les espaces collectifs, les lieux de circulation, mais aussi la dernière tranche relative à la réfection des studios de la Résidence Victorine.

Il s'agira de clore ainsi le cycle de rénovation lourde qui aura impacté 3 exercices et de reprendre alors la pleine puissance de l'offre, dans un cadre moderne, actuel, chaleureux, pratique et fonctionnel.

2

UNE ACTION COLLECTIVE QUI SE DÉPLOIE POUR UNE RECONQUÊTE DE SON AMPLITUDE

Notre raison d'être nous conduit à examiner notre action en terme de promotion de l'engagement citoyen. Il s'agit de notre capacité à contribuer à "faire société". Vis à vis des résidents pour lesquels nous œuvrons mais aussi auprès de tous nos adhérents et visiteurs. 2022 sera l'occasion de redéployer nos actions à l'extérieur de notre structure en mobilisant nos partenariats, après 2 années de pandémie et de travaux qui nous auront demandé de gros efforts d'adaptation en interne.

3

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE PAR L'IMAGE

Si l'enveloppe bâti s'est fait "une beauté", il est naturel de penser à en faire de même de l'image que nous donnons à voir, que les habitants ont de notre action, de la manière dont ils nous connaissent et reconnaissent. C'est pourquoi, un autre grand chantier se profile qui adoptera les codes de la modernité, de la clarté de la praticité de notre offre de service. Il sera alors question de revoir les designs, visuels et logos, mais plus généralement toutes les organisations interservices. Ne dit-on pas que "la forme c'est le fond qui remonte à la surface" ?

2022

UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUTÉ

VERS LA FIN DE LA RÉHABILITATION

Après plus de 2 années de travaux, le chantier de la réhabilitation touche à sa fin.

La livraison finale sera réalisée avec plus de 9 mois de retard; soit début 2023. Ainsi la fin de l'année 2022 permet la réception progressive de plusieurs lots de travaux livrés par les différentes entreprises. Ce chantier a été couvert par 7 entreprises qui se sont réparties les 10 lots.

La réhabilitation des logements et d'une grande partie l'E.R.P s'achève ... enfin ... mais les travaux ne sont pas terminés pour autant !

De nouveaux chantiers s'annoncent déjà pour 2023.



NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

2022 a également été marqué par la mise en place d'une nouvelle charte graphique pour renforcer notre identité visuelle et moderniser notre image.

Nouveau logo, nouveau site internet, nouvelle signalétique et pas que ! L'association a aussi fait le choix de changer le nom de ses espaces pour mieux refléter la diversité de ses missions et de ses dispositifs. Ces transformations ont marqué une étape importante dans l'évolution de notre association et nous sommes fiers de pouvoir continuer à servir nos publics avec une identité visuelle forte et cohérente.





INAUGURATION DE LA MICRO-FOLIE

En juin, nous avons inauguré la Micro-Folie, un espace innovant dédié à l'art et à la culture. Lors de cet événement, nous avons pu accueillir de nombreux visiteurs, passionnés d'art et de nouvelles technologies. La Micro-Folie offre une expérience unique en son genre, permettant aux visiteurs de découvrir les chefs-d'œuvre de grands musées du monde entier grâce au musée numérique et à la réalité virtuelle. Elle propose aussi des expositions temporaires et des conférences mettant en avant des artistes locaux et internationaux. Ce nouveau projet vient renforcer notre engagement à promouvoir l'art et la culture pour tous, et nous espérons que la Micro-Folie continuera à inspirer de nombreux visiteurs dans les années à venir.

CHANGEMENT DE DIRECTION

L'été 2022 fut l'été du changement avec le départ de la directrice en poste, Madame Pascale Leyrat, au 1er août 2022 pour une année de congés puis un départ officiel à la retraite au 1er août 2023. C'est donc une nouvelle direction qui prend la tête de la structure avec l'arrivée de Monsieur Alban Varlet. Cette nouvelle étape marque également une évolution de notre mode de gouvernance visant à renforcer notre structure organisationnelle pour mieux répondre aux nouveaux défis. Le recrutement d'un nouveau responsable technique et d'une animatrice Tiers-Lieu vient renforcer l'équipe. Changement de pilotage et réorganisation des services avec un nouvel organigramme validé par le Conseil d'Administration fin septembre et la mise en place d'un comité de direction.



RENCONTRE NATIONALE DES TIERS-LIEUX

En octobre 2022, nous avons participé à la première rencontre nationale des tiers-lieux "Faire Tiers-Lieux" à Metz. L'événement a rassemblé plus de 800 acteurs de tout le pays pour discuter des enjeux et des opportunités de ce mouvement en pleine expansion. Trois jours de partage, d'échange, d'inspiration, de débat qui se sont concluent au CESE (Conseil Économique Social et Environnemental.) Avec 12 tables rondes, 41 ateliers et 9 groupes de travail auxquels nous avons activement participé, nous avons également eu l'honneur de proposer un atelier/conférence qui a été très bien accueilli par les participants.

NOUVEAUX PARTENARIATS

La rentrée fut marquée par de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux dans le but de renforcer notre engagement commun en faveur de la vie sociale et culturelle de nos espaces mais aussi de notre ville. Nous avons notamment eu le plaisir d'accueillir le Local, un bar associatif qui propose à ses adhérents des soirées divertissantes avec repas et musique. Cette collaboration a permis de renforcer l'animation de notre lieu et de créer des moments de convivialité pour les habitants de la ville, nos résidents, mais aussi pour les membres de différents milieux associatifs, culturels et artistiques. Nous sommes convaincus que ces nouveaux partenariats vont nous permettre de poursuivre notre mission de promotion de la vie culturelle et sociale de Cannes, et nous sommes impatients de continuer à travailler avec ces acteurs locaux inspirants.



LE TIERS-LIEU ET SES OBJECTIFS

Dans le champ de l'action sociale, les associations ont joué un rôle historique de médiateur en exprimant les besoins des populations qu'elles représentent et en élaborant des problématiques sociales qu'elles traduisent en actions concrètes. Aujourd'hui, et dans un contexte de crises successives, il nous faut plus que jamais réinvestir le «vivre ensemble», le «faire société» dont l'une des solutions pourrait être de «faire tiers-lieu», permettant ainsi de :



**Faire cohabiter
des publics
différents**



**Proposer une
diversité de pratiques
et d'acteurs**



**Générer
plus-value
territoriale
et lien social**



**Investir
l'innovation
sociale**

En décembre 2020, notre association a été labellisée 'Fabrique de territoire'. Ce label témoigne de notre engagement en tant qu'acteur clé dans le développement et la dynamisation de notre territoire. Cependant, l'année qui a suivi cette reconnaissance a été marquée par des défis considérables.

La pandémie de COVID-19 a frappé de plein fouet nos activités et a imposé des restrictions qui ont profondément affecté notre capacité à travailler à la création d'un véritable tiers-lieu. En parallèle, des travaux de rénovation en cours au sein de notre association ont ajouté une couche supplémentaire de complexité et de contraintes à notre travail.

Ces circonstances exceptionnelles ont créé une atmosphère de difficultés et de contraintes, nous obligeant à adapter constamment nos plans et à trouver des solutions innovantes pour continuer à avancer. Malgré ces défis, nous avons maintenu notre détermination à réaliser notre vision d'un véritable tiers-lieu, où la collaboration, la créativité et l'échange seraient au cœur de notre action.

Heureusement, en 2022, les choses ont commencé à prendre une tournure plus positive. Bien que certains problèmes liés à la pandémie persistaient et que les travaux de rénovation se poursuivaient, nous avons pu enfin nous poser et réfléchir à la mise en place d'actions concrètes pour concrétiser notre projet.

Cette période de réflexion a été bénéfique pour notre équipe. Nous avons repensé nos approches, exploré de nouvelles idées et établi de nouveaux partenariats. Ensemble, nous avons pu élaborer un plan d'action solide pour faire de notre association un véritable tiers-lieu, adapté aux besoins changeants de notre communauté.

Les travaux de rénovation, bien que contraignants, sont également un signe tangible de notre engagement envers cette transformation. Ils témoignent de notre volonté de créer un espace inspirant, accueillant et fonctionnel pour tous ceux qui souhaitent participer à notre projet.

Ainsi, malgré les difficultés rencontrées en raison de la pandémie et des travaux en cours, nous sommes ravis de constater que notre association a pu surmonter ces obstacles et avancer vers la réalisation de nos objectifs. Nous sommes plus déterminés que jamais à faire de notre tiers-lieu un véritable catalyseur de l'innovation, de la collaboration et de la cohésion sociale dans notre territoire.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui nous ont soutenus pendant cette période compliquée. Ensemble, nous construisons un avenir prometteur, où notre association sera un véritable moteur de développement pour notre territoire, en favorisant l'échange, la créativité et le partage d'expériences enrichissantes pour tous.

En tant qu'acteurs historiques et majeurs du dynamisme local, les Espaces Mimont cherchent à trouver une réponse toujours plus adaptée aux besoins spécifiques des jeunes. En transformant ses espaces en lieux plus ouverts et inclusifs, nous devons et nous pouvons nous réinventer avec pour objectifs de :

- Rénover le projet de l'association, repenser son organisation et proposer de nouvelles actions
- (Re)mobiliser les jeunes et s'ouvrir sur l'extérieur
- Investir l'innovation sociale

C'est dans la capacité de l'association à animer son lieu, à s'intégrer dans un écosystème plus large inscrit territorialement que résident la spécificité et la richesse des tiers-lieux.

L'APPROCHE PROJET

Pour concrétiser notre ambition de créer un véritable tiers-lieu, nous avons réalisé qu'il était essentiel de repenser notre approche dans trois domaines clés : le projet, l'organisation et les actions. Ces axes de réflexion nous ont permis de repenser nos stratégies et de transformer notre association en un lieu dynamique et inspirant pour notre communauté.

1

LE PROJET

Le 1er axe a nécessité une analyse approfondie de notre vision initiale. Nous avons pris le temps d'évaluer les besoins de nos publics, d'identifier les lacunes existantes et de définir clairement nos objectifs. Cette étape cruciale nous a permis de redéfinir notre projet en tenant compte des réalités changeantes du contexte social, économique et culturel. Nous avons ainsi pu ajuster notre vision pour mieux répondre aux attentes et aspirations de notre communauté.

2

L'ORGANISATION

Le 2ème axe nous a poussés à revoir notre structure interne et nos processus de travail. Nous avons identifié les lacunes qui entravaient notre efficacité et notre capacité à créer un tiers-lieu dynamique. En repensant notre organisation, nous avons cherché à favoriser la collaboration, à encourager la participation active de tous les membres de notre association et à créer un environnement propice à l'émergence d'idées. Nous avons également travaillé sur la mise en place de canaux de communication clairs et ouverts, favorisant ainsi la transparence et l'engagement de tous les acteurs impliqués.

3

LES ACTIONS

Le 3ème axe nous a amenés à réfléchir aux activités concrètes que nous pouvions mettre en place pour animer notre tiers-lieu. Nous avons cherché à diversifier notre offre en proposant des événements, des ateliers, des formations et des espaces de travail collaboratif. Nous avons également cherché à renforcer nos liens avec d'autres acteurs locaux, en favorisant les partenariats et les collaborations pour offrir une expérience riche et variée à notre communauté. En repensant nos actions, nous avons veillé à ce qu'elles soient en adéquation avec notre vision, tout en restant adaptées aux besoins et aux attentes de notre public.

La dimension caractéristique de l'approche projet, c'est le principe des groupes projets qui cherche à faire réfléchir et participer plusieurs acteurs. Il passe par la reconnaissance, l'adhésion mais surtout la prise de responsabilité des parties prenantes de l'association en mettant en avant une progression collaborative des compétences et tendant vers une gouvernance participative. Attention, il n'est pas ici question d'avancer masqué. Les orientations restent affirmées par une direction présente mais croyant aussi que chacun détient une partie de la solution. La participation est perçue comme aide au discernement, comme modèle d'apprentissage collectif, comme source de créativité, de motivation, d'épanouissement et est donc essentielle. En 2022, le choix a été fait de se saisir de ce travail autour de l'approche projet pour l'appliquer à une tâche collective précise : celle de la rédaction du Projet d'établissement

ANALYSER UNE SITUATION

- Réfléchir aux données contextuelles
- Réfléchir aux problèmes rencontrés
- Identifier les difficultés



RECHERCHER DES SOLUTIONS

- Rechercher des idées
- Transformer les idées en solutions
- Les prioriser



METTRE EN PLACE DES ACTIONS

- Formaliser et planifier les solutions
- Expérimenter et explorer
- Inscrire les solutions dans un plan d'ensemble



La création d'un tiers-lieu nécessite une réflexion approfondie sur ces trois axes clés. Il est essentiel de travailler sur chacun de ces axes de manière cohérente et interconnectée pour réussir à créer un espace dynamique et efficace. Grâce à cette réflexion approfondie, nous avons entamé un nouveau travail collaboratif autour d'une vision que l'on espère solide, nous avons mis en place une nouvelle structure organisationnelle et développé de nouvelles actions pour favoriser l'émergence d'un espace dynamique, inclusif et propice à l'innovation. Nous sommes convaincus que cela nous permettra de concrétiser notre vision d'un véritable tiers-lieu, capable de répondre aux besoins de notre communauté locale et de contribuer au développement de notre territoire.



LES PÔLES EN ACTION

Toute l'histoire de l'association cannoise tourne autour d'un secteur d'action sociale : la jeunesse. Son soutien nécessite la création d'un environnement favorable et sécurisant qui reconnaît le droit à l'erreur, et permet aux jeunes d'agir, de s'exprimer, de créer, de réaliser quelque chose par eux-mêmes de bout en bout, de se projeter positivement dans l'avenir, individuellement ou collectivement.

Le rapport d'activité de l'année 2022 a été repensé de manière à refléter notre nouvelle structure et notre approche axée sur les pôles et les groupes de travail. Nous avons réorganisé le plan du rapport afin de mettre en évidence les réalisations spécifiques de chaque pôle, ainsi que les synergies et les collaborations transversales qui ont émergé grâce à cette nouvelle organisation.



Nous voulons exploiter la valorisation interactive qui s'exerce entre l'individu et son groupe, et qui fait qu'en vivant ensemble, en organisant ensemble des activités, les jeunes s'impliquent dans un mode de relation qui favorise leur éducation les uns par les autres. Nous voulons aussi qu'il soit considéré dans son individualité et dans son indivisibilité. Il ne fait qu'un avec l'ensemble de ses questionnements. Charge aux professionnels de l'accompagner à y répondre, à prendre conscience, à faire ses choix en connaissance de cause.

Pour cela, l'association a mis en place une diversité de dispositifs et un accompagnement qui se veut à la fois en termes d'écoute et d'actions volontaristes, individuelles et collectives. L'organisation en interne s'était jusque là constituée au fil de l'eau avec trop peu d'interactions qui se manifestaient selon le hasard des circonstances. Il y a avait donc une réelle volonté de créer une structure plus agile, flexible et efficace, capable de répondre aux besoins de notre communauté de manière optimale.

Nous avons ainsi décidé en 2022 de mettre à plat toute notre organisation existante et de repenser nos équipes en interne sous forme de pôles tout en favorisant les interactions grâce à des groupes de travail transversaux. Elle s'organise schématiquement par pôles tous réunis et liés en un tiers-lieu.



PÔLE TECHNIQUE

Le pôle technique s'occupe de la maintenance, de la sécurité des biens et des personnes, ainsi que de l'entretien du patrimoine de l'Association.

1

TRAVAUX

En période de réhabilitation, le pôle technique s'est occupé de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre des travaux de rénovation et d'aménagement en collaboration avec les architectes, les ingénieurs et les artisans pour assurer la sécurité, l'accessibilité et l'esthétique du lieu. Cela dans l'objectif de créer un environnement fonctionnel et accueillant pour les activités de l'association.

2

MAINTENANCE

Le service maintenance intervient dans les logements à la demande des résidents par l'intermédiaire d'un cahier d'entretien disponible à l'accueil 24h/24 renseigné par le résident lui-même. Il s'agit souvent de travaux d'électricité, de plomberie ou d'autres petits travaux de maintenance et de rénovation

3

SÉCURITÉ

L'établissement doit assurer et garantir la sécurité des biens et des personnes accueillis au sein de ces lieux. Les personnes utilisant les espaces communs doivent bénéficier de lieux de vie propres répondant aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

- Ravalement des façades
- Réfection des toitures
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Amélioration énergétique de la structure
- Reprise de peintures
- Installation de cuisines individuelles dans les 189 logements

4,2M€

MONTANT
DE LA
RÉHABILITATION

3

AGENTS
DE
MAINTENANCE

1100

INTERVENTIONS
MAINTENANCE
PAR AN

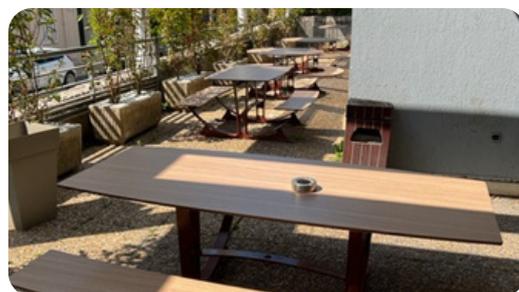
100K€

BUDGET ANNUEL
ENTRETIEN,
RÉPARATIONS
ET CONTRATS

LES TRAVAUX 2022

L'année 2022 a été axée sur la fin de la réhabilitation énergétique des Espaces Mimont. Ces travaux ont duré plus de 2 ans, pilotés par notre bailleur et maître d'œuvre, l'Office Public de l'Habitat Cannes-Pays de Lérins.

- Un "grand ménage et débarrasage" a été réalisé par nos équipes dans les sous-sol et les garages; ainsi ce sont près de 25 tonnes qui ont été triées et traitées en déchetterie.
- Des travaux ont été réalisés sur les espaces verts : élagages de sécurité et tailles.
- La terrasse de notre ERP a également été embellie : nouveau mobilier extérieur et plantations.
- En fin d'année, nous avons entamé la rénovation de nos salles de réunion. La plus grande d'entre-elles est terminée (peinture, plafond et sol changés) et équipée d'un vidéo-projecteur et d'un écran, pour nous permettre d'accueillir jusqu'à 120 personnes dans cette salle de 150 mètres carrés.
- L'éclairage salle de danse a été remplacé par un système à LED moins énergivore.
- De nombreux autres projets de rénovation ont été lancés fin 2022 et seront finalisés en 2023.



PÔLE HABITAT JEUNES

Le pôle Habitat Jeunes facilite la mobilité des jeunes en leur proposant des logements, des services et un environnement propice à l'expression individuelle et collective.

1

ACCUEIL

L'accueil est un point essentiel dans la qualité de service que nous pouvons proposer aux résidents. Il doit être à la fois complet, mais rapide, il doit s'adapter aux diverses situations d'urgence, mais ne pas stigmatiser un parcours, et enfin il doit être personnalisé tout en abordant des points fondamentaux incontournables de présentation (règlement de fonctionnement, démarche administrative, information minimale sur les lieux et les locaux...)

98
HEURES

de présence par semaine
de 7h à 21h



L'utilisation du service de laverie, de la prise de colis ou tout autre missive ne pouvant être introduite dans les boîtes aux lettres individuelles, ou lors d'un rendez-vous avec un intervenant socio-éducatif, sont des moments où le résident est en lien avec les agents d'accueil.

L'accueil se traduit par une écoute, la remise d'une information, la réponse à une question ou l'orientation vers la bonne personne.

2

VEILLEURS DE NUIT

Le rôle du veilleur de nuit de 21h à 7h est important dans le parcours du résident, lorsque l'apprentissage de la vie seule devient pesant, notamment quand il s'agit de rentrer chez soi et de se retrouver seul le soir. Leur présence peut rassurer et donner lieu à des échanges permettant ainsi au résident de rentrer dans son logement plus sereinement.

3

ENTRETIEN & MAINTENANCE

Les agents de service, d'entretien et de maintenance contribuent eux aussi à l'accueil du nouveau résident car ils ont la responsabilité de préparer le logement avant une entrée, pour une mise en « bon état » par la réalisation d'un nettoyage et de travaux. Par la suite, le résident sera amené à les rencontrer dans les parties communes de la résidence ou lorsqu'ils interviennent directement dans son logement.

4

ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Souvent au moment de la constitution des dossiers APL, nous nous rendons compte de la difficulté qu'ont certains jeunes à constituer un dossier, remplir un imprimé, fournir les justificatifs et même se sentir investis du souci de constitution de ces dossiers. C'est la responsable de l'hébergement qui assure ce suivi spécifique avec les résidents. Même lorsque le jeune constitue seul le dossier, nous tenons à le vérifier avant envoi. Notons que nous entretenons des rapports privilégiés avec la CAF et que ses techniciens nous sont d'une aide précieuse pour clarifier les situations difficiles. D'autre part, notre intervention éclairée et notre parfaite connaissance des rouages administratifs de la CAF sont considérées par cette institution comme « aidant » et dignes de confiance. L'accompagnement à la constitution des dossiers met souvent en exergue le rapport difficile qu'ont certains jeunes à l'administratif, voire la difficulté même à prendre la mesure de son importance. Cet accompagnement constructif se révèle donc être très formateur, même si dans un premier temps les résidents n'en mesurent pas toujours les effets.

182

DOSSIERS
APL



30

ÉCHÉANCIERS
DE PAIEMENT



0,5%

REDEVANCE
IMPAYÉE



37%

RETARD DE
PAIEMENT



L'équipe socio-éducative ainsi que l'encadrement sont disponibles sur une amplitude horaire allant de 7h à 21h. L'objectif de cette disponibilité est de pouvoir être à l'écoute du résident et présent dès qu'il en a besoin. Elle contribue favorablement à l'accueil de la personne et à l'installation dans son nouveau lieu de vie.

Tous les résidents peuvent trouver réponse ou entamer des actes administratifs, recevoir un conseil, ou simplement une présence.

PARCOURS AU SEIN DE LA RÉSIDENCE

ACCUEIL

ARRIVÉE

L'accueil du jeune démarre le jour de son entrée dans la Résidence. Il est accueilli par l'agent d'accueil et par le professionnel en charge de son admission (responsable Hébergement ou l'intervenant socio-éducatif). Ce moment est important car le jeune arrive dans un nouvel environnement dont il connaît peu d'éléments et peut avoir des inquiétudes. Il faut lui accorder du temps et être à son écoute pour amorcer la mise en confiance.

RENDEZ-VOUS

Un entretien dans un lieu permettant la confidentialité, permet de présenter l'ensemble des documents administratifs, en s'assurant qu'il a bien lu et compris les informations données (règlement de fonctionnement, encaissement des frais et détail des sommes versées et la périodicité des versements, garantie de loyer, etc.)

PRÉSENTATION & ÉTAT DES LIEUX

Une présentation des pôles, des espaces et du personnel, en insistant sur la présence continue (semaine et week-ends) de professionnels dans l'établissement est réalisée. L'arrivée dans le logement et la réalisation de l'état des lieux sont les points de démarrage de l'appropriation du logement par le jeune.

LOGEMENT

ATTRIBUTION

L'attribution des logements est corrélée à trois éléments : la demande du jeune, ses possibilités d'assumer le coût de sa redevance et notre évaluation de son autonomie, c'est-à-dire la fragilité ou non de sa situation vis à vis de son parcours antérieur. Les personnes qui réclament un suivi plus précis et soutenu sont dirigées dans le bâtiment Grand Bleu, dont l'accès est en face l'accueil, afin que l'on puisse avoir un regard plus attentif.

PROGRESSION

Les personnes plus autonomes et selon la durée de séjour prévu, peuvent avoir accès à des logements plus vastes. En règle générale, les studios sont occupés par des personnes qui ont commencé leur parcours dans une chambre, acquis en autonomie une base financière plus solide et ont demandé à accéder à un logement plus grand.

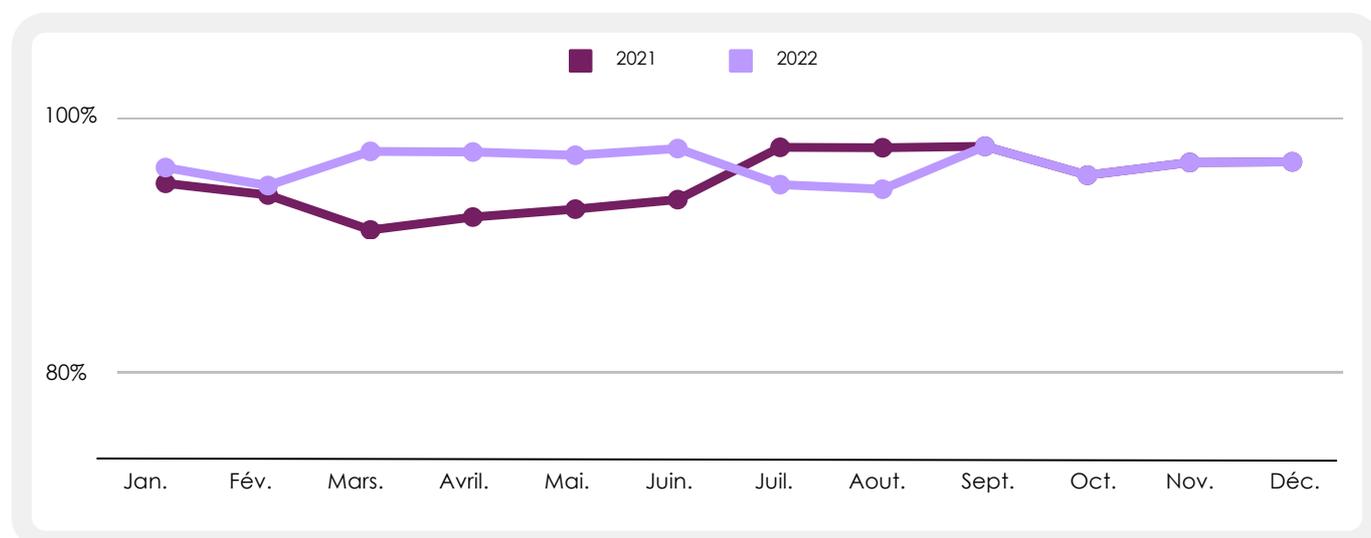
AUTONOMIE

Le processus de parcours résidentiel peut se poursuivre par l'accès à un logement dans le diffus, décentré du bâtiment du siège soit aux Rossignols, soit dans la résidence des Micocouliers à Cannes La Bocca. La demande d'accès à un autre logement fait l'objet d'une évaluation. A cette occasion sont réexaminés la situation professionnelle, le montant de l'APL et la viabilité du projet.

LE TAUX D'OCCUPATION 2022 EST DE 94,46%

En 2021, le taux d'occupation avait été impacté par deux événements majeurs : Les différents confinements entraînant une saison estivale sacrifiée en terme d'emplois sur le bassin, mais aussi le début des travaux qui avait annihilé environ 30% de notre offre de logement.

Bien que 2022 donne la sensation d'une trop faible augmentation de son taux d'occupation (0,6%), il est important de noter que le taux de l'année précédente était calculé sur le nombre de logements disponibles, plutôt que sur le nombre total de logements. Cette différence de calcul explique la variation constatée en 2022. Le taux d'occupation reste ainsi très satisfaisant avec une nette amélioration entre Mars et Juin.



DES SITUATIONS COMPLEXES

Dès son entrée dans l'établissement, mais bien souvent plus tard lors de son parcours dans la Résidence, un jeune peut être repéré pour sa fragilité ou instabilité sociale et/ou professionnelle. Il peut s'agir de question économique, de santé, d'emploi, de comportement de compréhension en général des éléments qui l'entourent... Chaque jeune aura alors la possibilité d'être accompagné dans ses démarches, soutenu dans ses difficultés par les équipes Hébergement et Animation. Cet accompagnement s'effectue sous la responsabilité du Service Habitat pour toute question relative au parcours résidentiel ou aux difficultés économiques révélées lors du non-paiement de la redevance, mais l'ensemble de l'équipe éducative se mobilise pour fixer le cadre de l'accompagnement et définit le soutien à apporter de façon à éviter les dérapages, les pertes de repères et faire que le jeune reste dans une bonne dynamique. Cette articulation est souhaitée pour que les soucis financiers et le cadre strict que réclame le service Habitat, ne soient pas confondus avec le soutien que peut apporter l'animateur éducateur qui doit construire une relation de confiance avant de pouvoir toucher du doigt les réels soucis des jeunes. Il n'en est pas moins vrai que l'animateur peut faire un rappel à la règle, mais se concentre plus sur l'origine des dysfonctionnements et les solutions à trouver.

Nous insistons particulièrement sur le nombre croissant de résidents que nous qualifierons de « déstructurés » parce que malgré leur jeune âge, ils sont déjà passés par des périodes difficiles d'insertion, de manque de construction, d'abandon, de fragilité excessive, de manque de confiance en eux, de trahison parfois, de désenchantement, de résignation...

Nous sommes témoins de jeunes fragilisés par :

- Manque de repères familiaux,
- Manque de confiance en eux,
- Manque de légitimité, à être entendus ou simplement considérés,
- Influençable...

Ce qui se traduit par :

- Un manque de conscience des obligations légales,
- Une perception dégradée du "vivre ensemble", "faire société" ,
- Une violence physique ou verbale assez développée...

Ce qui peut s'expliquer par des situations très incertaines :

- Sur l'emploi,
- Sur les orientations professionnelles,
- Sur leur devenir et leur place dans la société...

Nous devons donc travailler avec ces jeunes sur :

Des situations de violence qu'il faut gérer, canaliser, transformer

Une reconquête de leur propre confiance en eux mêmes

La gestion de l'immédiat, de l'urgent, sans pouvoir parfois traiter l'important...

Il est question ici d'accompagner des personnes qui sont en demande bien sûr, mais également des résidents qui n'ont pas complètement conscience des entraves qu'ils peuvent rencontrer et qui trouvent normal sinon « banal » le fait d'avoir des soucis financiers, de payer leur redevance en retard, ou de ne pas pouvoir accéder à un logement autonome.

76

RÉSIDENTS

ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AVEC UNE MOBILISATION EN INTERNE ET PARTENARIALE



PÔLE ÉDUCATIF

L'association met en place différents modes de prise en charge pour accompagner d'une part les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance en partenariat avec l'association Montjoye, d'autre part les mineurs non accompagnés et les jeunes majeurs, orientés par la section MNA du Département.

27 MINEURS ACCUEILLIS EN 2022

1

ARCHE

Suite à un appel à projet du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, l'association Montjoye est retenue pour la création d'un dispositif expérimental en faveur de l'autonomie des mineurs de 16 à 18 ans placés au titre de la protection de l'enfance. L'Accompagnement Renforcé Citoyenneté Hébergement Emploi propose de les accompagner dans leur parcours d'autonomisation, en leur offrant un cadre sécurisant leur permettant de prendre confiance en eux et de les soutenir dans l'élaboration et la réalisation de leur projet de vie.

2

MNA

Un mineur non accompagné est un enfant de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, arrivé sur le territoire français sans être accompagné. Le dispositif vise à fournir un soutien et une assistance comprenant un logement sécurisé, des services éducatifs et médicaux, ainsi qu'un accompagnement socioéducatif. L'objectif est d'assurer leur protection, de favoriser leur intégration et de garantir leurs droits en veillant à leur bien-être.

3

CJM

Le Contrat jeune majeur est une aide sociale et éducative accordée par le Département des Alpes-Maritimes aux jeunes âgés de 18 à 21 ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou de soutien familial suffisants. Le Président du Département les prend en charge de façon temporaire quand ils sont confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

Sont mis à disposition :

6 logements en colocation, 2 logements individuels pour 14 jeunes et des intervenants socio-éducatifs en charge de leur accompagnement progressif vers une citoyenneté de droit commun.

16

JEUNES SUIVIS

8

ENTRÉES

7

SORTIES

Sont mis à disposition :

10 places en colocation ainsi que, pour chacun d'entre eux, un suivi individuel spécifique dispensé par les équipes socio-éducatives.

11

JEUNES SUIVIS

6

ENTRÉES

1

SORTIE

Sont mis à disposition :

une continuité de prise en charge pour les CJM comprenant à la fois un suivi éducatif, social et psychologique et une aide en matière d'hébergement.

1

JEUNE SUIVI

1

ENTRÉE

1

SORTIE EN FJT

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Les mineurs sont soumis à un règlement particulier et doivent, sauf autorisation expresse ou autre aménagement des parents, signaler leur présence, le soir avant 21h30 et ne pas ressortir.

L'accueil des mineurs mène à un accompagnement social global, centré sur les besoins de la personne et en lien avec un projet d'autonomie singulier à chaque personne accueillie. L'accompagnement est décliné selon certaines thématiques principales:



- La gestion du quotidien : investissement dans l'hébergement, hygiène, rythme de vie, etc
- L'accès à la santé physique et mentale
- Le suivi dans la scolarité et dans la formation, le soutien scolaire
- L'accès à une insertion professionnelle (ex : recherche de stages, lien avec les entreprises)
- L'accompagnement dans les démarches administratives
- L'accès aux loisirs, à des activités sportives, culturelles, ludiques
- L'accès à la citoyenneté

45

RENCONTRES
INFORMELLES
ARCHE

115

SUIVIS
INDIVIDUELS
ARCHE

98

RENCONTRES
INFORMELLES
MNA

100

SUIVIS
INDIVIDUELS
MNA

64

PARTICIPATIONS AUX
ÉVÉNEMENTS COLLECTIFS

PÔLE NUMÉRIQUE

1

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Une salle informatique permet à un large public de s'initier à l'informatique, à l'apprentissage d'usages numériques et de s'approprier les nouvelles technologies.

L'EPN propose :

- Des formations informatiques et bureautiques en présentiel et en distanciel, accessibles à tout public.
- Un club informatique animé par un professionnel.
- Des conférences/débat sur différentes thématiques liées aux Technologies de l'information et de la communication.

2

FAB LAB

Lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. Ils s'adressent aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, aux bricoleurs, aux étudiants ou aux technophiles en tout genre. Ils constituent un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques, mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante.

3

PERMANENCE

La permanence est d'abord un lieu ressource permettant aux résidents de trouver des réponses à toutes sortes de demandes techniques ou pratiques. C'est également un lieu de rencontre entre résidents et animateurs permettant de prêter une attention particulière aux difficultés que peuvent rencontrer les jeunes. Elle est tenue par un Conseiller Numérique France Services qui vient étoffer l'offre de services aux résidents, adhérents et plus généralement, aux habitants du territoire.

L'ESPACE NUMERIQUE PUBLIC: outil d'intégration des publics éloignés du numérique

La démarche de l'Espace Public Numérique (EPN) s'inscrit dans une perspective durable et structurelle. En effet, les technologies numériques ne cesseront pas d'évoluer et de nouvelles pratiques continueront d'émerger. Les EPN sont donc là pour répondre aux mutations des besoins du public et de la fracture numérique, avec une attention particulière aux compétences de base et en proposant des ateliers bureautiques (traitement de texte, tableur). L'idée est de rendre le public (résidents et usagers) le plus autonome possible par conséquent, l'éducation au numérique au sens large reste une valeur importante, en complète corrélation avec les missions de l'Association.

LE CLUB INFORMATIQUE

Par définition lieu d'échanges, de mixité et de convivialité entre adhérents et résidents. Les différentes problématiques rencontrées peuvent aussi bien concerner :

- Une aide à la configuration d'un ordinateur, d'un périphérique.
- Des difficultés d'installation ou de paramétrages d'une application ou d'un logiciel.
- Des conseils en prévision de l'achat d'un appareil (Ordinateur de bureau, portable, smartphone...).

60

ATELIERS
TOUT PUBLIC

32

POUR LES
RÉSIDENTS

8

PARTICIPATION
MOYENNE
PAR ATELIER

664

HEURES
TOTALES DE
COURS

174

PARTICIPANTS
AU CLUB
INFORMATIQUE



**VIE ASSOCIATIVE
ATELIERS INFORMATIQUE
AUX ESPACES MIMONT**
Vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner en informatique ? Dans le cadre de son Espace public numérique, le Logis des jeunes de Provence, 5 rue Mimont, dispense des formations informatiques et bureautiques en présentiel et en distanciel, accessibles à tout public.

Cannes Soleil, Septembre 2022

LA PERMANENCE

En plus d'un accompagnement personnalisé au numérique la permanence propose des ateliers découvertes. En 2022, deux thématiques ont été abordées, "initiation à la réalité virtuelle" et "prise en main de Canva".

Avec le développement du "tout numérique", la permanence est devenue un service incontournable au sein des Espaces Mimont en offrant un accompagnement de proximité et en contribuant à réduire la fracture numérique.



Nous notons une augmentation de 30% des ateliers comparativement à l'année dernière, liée à la fin des restrictions sanitaires et ce malgré la période de réhabilitation, ainsi qu'une hausse de plus de 50% de participation au club informatique.

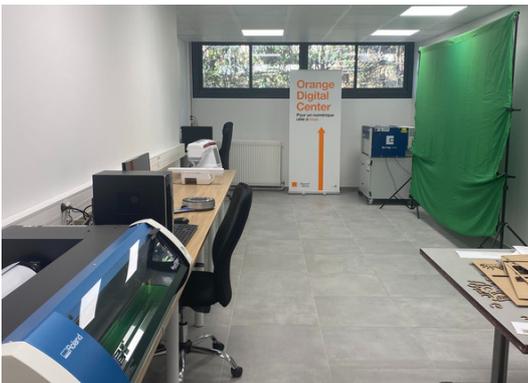
Désormais, la permanence dispose de son propre bureau clairement identifié, ce qui a permis d'accompagner 327 personnes sur l'année (un peu plus que la moyenne nationale qui se situe à 311 personnes).

Toujours dans une volonté d'inclusion numérique, 95 résidents ont activé leur compte pour accéder aux ordinateurs de l'EPN ou pour bénéficier d'un accès en WiFi en 2022, et nous constatons que 91,6% des résidents possèdent un périphérique de connexion (ordinateur, tablettes, smartphones), ces données restent stables.

Néanmoins, les conférences et ateliers/débats organisés les années précédentes n'ont pas été reconduits en 2021-2022 du fait de la conjoncture, il est prévu une programmation dès 2023, ce qui devrait être facilité par la rénovation de l'ERP ainsi que la présence du Conseiller Numérique.



LE FAB LAB



Le Pôle Numérique a accueilli son dernier lieu ressource...Le FAB LAB. Cet espace sera ouvert au public qu'à partir de 2023. L'objectif est de proposer un lieu d'échange et de création collaborative pour fabriquer des objets, les transformer ou les réparer, mais aussi de provoquer la rencontre entre un public hétéroclite, offrant ainsi la possibilité de s'approprier la confection d'objets "fait par soi-même", grâce la mise à disposition de machines outils.

Des formations pratiques sont programmées pour apprendre à se servir des outils et favoriser l'émulation collective.

L'embauche d'un conseiller numérique en septembre 2021, a permis d'avoir une plus grande amplitude horaires d'ouverture de la permanence. En effet, procurant un service de proximité auprès des résidents et plus largement aux usagers en général, et en apportant des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations:

- une information de premier niveau
- un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages
- une aide aux démarches en ligne
- des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS :

- PRENDRE EN MAIN DU MATÉRIEL
- NAVIGUER SUR INTERNET
- COURRIELS
- APPLICATIONS SMARTPHONE
- GESTION DE CONTENUS NUMÉRIQUES
- CULTURE NUMÉRIQUE
- ECHANGER AVEC SES PROCHES
- EMPLOI ET FORMATIONS
- DÉMARCHES EN LIGNE
- SÉCURISER UN ÉQUIPEMENT
- FRAUDE ET HARCÈLEMENT
- SANTÉ

PÔLE CULTURE

Depuis juin 2022, les activités culturelles des Espaces Mimont se sont réparties sur 2 organes : le musée numérique, fraîchement inauguré, et la Fabrique Mimont, installée depuis 2015. Ceci a induit l'embauche en avril 2022 d'un nouvel élément à l'équipe afin d'assurer les missions d'animer le pôle culturel, c'est-à-dire assurer la médiation et le suivi administratif de la Micro-Folie et de la Fabrique Mimont.

Ce recrutement est l'occasion de mettre en place des outils afin de mesurer plus efficacement l'adhésion et l'intérêt de nos publics pour notre proposition culturelle. La méthode de recueil de données chiffrées concrètes nous permettra d'obtenir un recul nécessaire sur l'impact de nos dispositifs sur les résidents et les habitants du territoire. Pour l'année 2022, nous ne disposons que d'informations partielles, toutefois cela permet déjà d'avoir une vision plus objective.

1

MICRO-FOLIE

Le musée numérique Micro-Folie est une expérience culturelle immersive qui propose une médiathèque numérique avec plus de 2500 œuvres d'art, un espace de médiation et un équipement de réalité virtuelle.

Accessible avec une tablette, la Micro-Folie permet aux utilisateurs d'explorer des collections d'art provenant de musées renommés. Les visiteurs peuvent interagir avec les œuvres, participer à des ateliers créatifs et plonger dans des environnements virtuels. Le musée vise à rendre la culture accessible à tous de manière interactive.



2

FABRIQUE MIMONT

La Fabrique Mimont offre aux compagnies professionnelles du spectacle vivant l'opportunité de se concentrer sur leur travail créatif dans un environnement propice.

La Fabrique fournit un espace de travail, un logement et propose d'organiser des ateliers et/ou des sorties de résidences.

Son objectif est aussi de favoriser l'échange d'idées, la collaboration entre les artistes et les résidents et une occasion d'explorer de nouvelles perspectives artistiques, tout en favorisant le développement personnel et professionnel.



3

MÉDIATION CULTURELLE

La médiation culturelle est un processus interactif qui vise à rapprocher les individus de la culture. Elle facilite l'accès et la compréhension du patrimoine, des arts et des savoirs, en encourageant la participation active du public.

La médiation culturelle favorise l'échange, la diversité des perspectives et la création de liens sociaux. Elle cherche à susciter la curiosité, à stimuler la réflexion critique et à promouvoir l'épanouissement individuel et collectif à travers des activités culturelles et éducatives.



132

PERSONNE EN INDIVIDUELS

92

PERSONNE EN GROUPES

La Micro-Folie a accueilli 224 visiteurs entre fin juin et fin décembre 2022, dont 41,1% de visiteurs libres (individuels) et 58,9% visiteurs en conférences (groupes), soit une moyenne de 32 personnes par mois.

Le taux de fréquentation de ces 6 premiers mois nous permet d'adapter et de faire une proposition en fonction des différents intérêts et outils disponibles.

Nous avons pu observer que les résidents, même en étant informés, ne se saisissent pas autant qu'ils le pourraient des dispositifs culturels disponibles au sein même de leur espace de vie. Toutefois, les 18-25 ans représentent 14,3% des visiteurs du musée numérique, ce qui représente le second groupe le plus important après les -18 ans (46%), qui participent en majorité via leurs écoles ou centres de loisirs.

Pour la Fabrique Mimont, nous avons recueilli des informations plus globales. L'objectif est de mettre en évidence ce qui touche les différents dispositifs en distinguant ceux à destination des résidents uniquement et ceux ouverts au grand public, en étant aussi rigoureux que possible.

Ainsi, nous avons pu mettre en évidence, deux activités principales proposées par les compagnies, à savoir : les ateliers (20,9% de participants) et les sorties de résidences (11,8% de participants). Ce qui représentent globalement 32,7% de participants pour les activités relevant la Fabrique Mimont.

Avec cette méthode, nous pouvons appréhender plus précisément l'impact de la proposition culturelle et ainsi nous orienter vers un plan d'action opérationnel plus efficace.

57

RÉSIDENTS

142

EXTÉRIEURS

La conclusion que nous pouvons tirer à partir des données récoltées au cours de ces six mois d'activités est la suivante :

- Un accroissement du nombre de réservations pour les conférences de la Micro-Folie a été constaté entre octobre et décembre avec un pic de fréquentations lors des vacances scolaires (14,2 visiteurs en conférence par mois en moyenne).
- Nous avons mobilisé 35,2 personnes par mois, toutes activités confondues. Cela inclut aussi bien les résidents que les extérieurs.
- 19,2% des propositions culturelles étaient ouvertes au tout public, 30,8% étaient à destination des résidents seulement et 50% organisées pour des groupes extérieurs uniquement.

11

COMPAGNIES EN RÉSIDENCES

32

ARTISTES ACCUEILLIS EN RÉSIDENCES

PÔLE PRO'

1

ÉCOLE DE PROJETS

L'École de Projets est un dispositif gratuit pour les 16 à 30 ans qui accompagne les créateurs dans :

- La conduite d'un projet (méthode, pistes de concrétisation)
- L'acquisition de compétences qui permettront d'être autonome

2

COWORKING

120m² d'espace partagé, pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes. À mi-chemin entre la sphère professionnelle et personnelle, le Coworking c'est avant tout une communauté, mais aussi un lieu de travail collaboratif où sont réunis différents profils, souvent très complémentaires.

16

PORTEURS DE PROJET

L'École de Projets peut intervenir quel que soit :

- le type d'activité (création d'entreprise, organisation d'une animation, projet de voyage, de vacances, création d'association ou autre)
- le domaine d'action (sport, social, informatique, culture, humanitaire, commercial, économie sociale et solidaire...).

26

RDV

L'objectif est de rendre réaliste, concret, faisable et réalisable un projet qui était au stade de l'idée.

25

AGE MOYEN

Chaque année l'école de projet est invitée sur les forums dédiés à la création d'entreprise. Nous avons participé à 4 Forums, 3 organisés par la quinzaine de l'emploi (Création d'entreprise/job d'été/carrefour des métiers) , 1 par le Campus Georges MELIES.

4

FORUMS

Pour l'année 2022, la totalité des projets ont concerné la création d'entreprise.

20

RÉSIDENTS

181

COWORKERS

15

FRÉQUENTATION / MOIS

9

COWORKERS RÉGULIERS

TÉMOIGNAGE



The co-working space at EspaceSMimont is great!

It's a peaceful oasis that fuels my motivation and encourages productivity. The friendly staff and other coworkers do social activities to create a vibrant community. It's the perfect place to be productive and meet inspiring locals and other international professionals. I highly recommend it!"

Jette, Coworkeuse

L'École de Projets et le Co Working ont enregistré une baisse de fréquentation sur l'année 2022. En effet, en raison de la période de pandémie, la réouverture progressive de la structure n'a pas permis de retrouver la fréquentation avant COVID. Conscients de la reconquête de l'espace CO WORKING, une stratégie de développement est à l'étude pour 2023, car les efforts se sont concentrés sur le développement des Pôles Culture et Numérique.

Le Pôle Pro accompagne quotidiennement les résidents sur la thématique de l'emploi. Nous pouvons noter que depuis l'augmentation des contrats en alternance, la nécessité n'est plus de trouver un emploi. C'est pourquoi cette année nous avons préféré envisager les ateliers sous d'autres formes, comme "mettre son projet de vie en valeur" animé par un coach professionnel, ou encore "Comment lire un contrat de travail" à vocation plus pragmatique. Au total 20 résidents se sont rapprochés du Pôle Pro' pour un renseignement dans le domaine professionnel, nous souhaitons également développer des ateliers "soft skills" sur l'année 2023.



PÔLE ANIMATION

Les pôles Habitat, Éducatif, Numérique, Culture et Pro', déployant individuellement leurs propres dispositifs, sont reliés entre eux par un pôle plus large qu'on appelle Animation et qui se matérialise par une collaboration en interne pour mettre en place des actions de terrain en transversalité.

L'idée d'intégrer les Espaces Mimont doit revenir à intégrer un collectif, participer au vivre ensemble, interagir avec ses pairs. Le résident motivé par un projet individuel, doit aussi adhérer à un projet collectif afin que l'accompagnement individuel soit éducatif. Il appartient de favoriser la rencontre. C'est cette rencontre qui fait acte. Joseph Rouzel, éducateur et psychanalyste, dit : « L'acte procède avant tout d'une rencontre humaine [...] qui donne au sujet toutes ses chances ». C'est donc à travers tout un panel d'actions que l'association assure cette rencontre.

L'équipe d'animation, les animations elles-mêmes, les agents d'accueil, d'entretien, de service ou de sécurité, les temps de présence informelle des éducateurs ou encore les logements dans lesquels vivent les jeunes sont autant de moyens et de moments favorisant la rencontre avec le résident et donc avec son individualité. Dans un premier temps, ce sont les espaces collectifs de la résidence qui servent de supports pour le développement du lien social et l'émergence de projets collectifs. L'équipe socioéducative impulse la vie des espaces collectifs et la participation à travers :

Une présence, des échanges informels

Une attention portée aux envies des jeunes

L'ouverture d'espaces de parole, d'expression, de propositions, de débats

L'appui aux initiatives des résidents, leur permettant ainsi de s'expérimenter dans un cadre bienveillant

Des animations qui favorisent le lien social, la découverte du territoire et la valorisation des jeunes

L'animation de projets collectifs et participatifs

Les animations ou évènements sont de types divers, mais concourent au même but : la construction des aptitudes à vivre son identité en société pour la contribution au bien commun. Les équipes tentent de penser ces animations de manière ludique de telle sorte que les jeunes en soient friands. Elles peuvent être purement conviviales, plus participatives, être des moments d'apprentissage ou encore des espaces de découverte pure. Pour les professionnels comme pour les jeunes accueillis, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité.

299

PARTICIPANTS

10

PARTICIPANTS EN MOYENNE / ANIMATION

30

ANIMATIONS

2,5

ANIMATIONS EN MOYENNE / MOIS



PROGRAMME D'ANIMATION DE L'ANNÉE 2022

JANVIER

NB PARTICIPANTS

- Atelier hygiène
- Soirée galette des rois
- Ciné/Débat
- Comité des résidents

11

9

9

5



FÉVRIER

NB PARTICIPANTS

- Loto de printemps
- Soirée crêpes
- Prévention routière
- Comité des résidents

11

16

4

3

MARS

NB PARTICIPANTS

- Randonnée Estérel
- Atelier projet de vie
- Découverte musique classique
- Carnaval
- Blablathaj
- Festival du Court-métrage

12

5

1

6

3

7

AVRIL

NB PARTICIPANTS

- Ciné/Débat
- Atelier design thinking
- Pollinisation
- Soirée ouverture Canneseries
- Atelier musical
- Découverte jonglage
- Comité des résidents
- Atelier jardinage

15

7

15

6

2

1

2

3

MAI / JUIN / JUILLET

- Atelier contrat de travail
- Soirée Quinzaine en action
- Prévention santé sexuelle
- Soirée de l'été

1

5

30

11



SEPTEMBRE

NB PARTICIPANTS

- Sortie îles de Lérins
- Soirée d'accueil
- Afterwork
- Sortie de résidence d'artiste
- Atelier théâtre
- Weekend URHAJ à Marseille

4

45

12

1

3

9



OCTOBRE

NB PARTICIPANTS

- Atelier Éloquence
- Initiation au chant
- Halloween
- Soirée apéro/jeux
- Journée de la santé mentale

6

5

25

12

30

NOVEMBRE / DÉCEMBRE

- Atelier jonglage
- Noël

12

28

FOCUS SUR QUELQUES INITIATIVES

L'ATELIER DE DESIGN THINKING - 11/04/22

Dans le but de favoriser la participation active des résidents et des usagers, nous avons organisé un atelier de design thinking avec l'aide précieuse d'un professionnel du secteur. Jean-Paul Cornillou, directeur de Design Act! et du Département Pack & Retail de l'école de design Strate, est venu bénévolement nous accompagner dans notre démarche et a apporté son expertise pour enrichir notre réflexion collective.

Rappelons que 2022 est restée une année difficile en termes de participation due à la pandémie et aux travaux. En impliquant activement les résidents et les usagers, nous souhaitons maintenir un lien fort et qu'ils puissent se sentir investis dans le projet, malgré les contraintes.



L'objectif de cet atelier était de trouver des idées créatives pour renommer les différents espaces de notre tiers-lieu en cours de rénovation. Cet atelier a permis de rassembler des perspectives variées et de générer une multitude d'idées stimulantes. Les participants ont travaillé en équipes, partageant leurs connaissances et s'inspirant mutuellement pour trouver des noms reflétant l'identité et les valeurs de notre tiers-lieu. Les échanges ont été enrichissants, car ils ont permis de dépasser les limites individuelles, de construire collectivement des solutions innovantes, de favoriser un sentiment d'appartenance et de propriété collective, en impliquant la communauté dans les décisions liées à la rénovation.

Le designer nous a guidés à travers les différentes étapes du processus, en encourageant la créativité et en favorisant l'émergence d'idées originales. Les participants ont été invités à exprimer leurs visions, leurs besoins et leurs aspirations concernant les noms des espaces rénovés.

PROCESSUS
PARTICIPATIF

CRÉATIVITÉ
COLLECTIVE

SOLUTIONS
INNOVANTES ET
COLLECTIVES

Travailler avec les
jeunes sur leurs
motivations
professionnelles

Dynamiser,
motiver

Élaboration
d'un projet
professionnel

Les résidents ont été initiés à une séance de coaching, animée par une professionnelle, leur permettant de réfléchir sur le sens à sa vie et son avenir professionnel.

En effet, partant du constat que depuis la COVID, la problématique n'est plus de "trouver un emploi" mais plutôt aider les résidents à rechercher un emploi en adéquation avec leur environnement et en accord avec leurs propres valeurs. Convaincus que cette réflexion apporte des bénéfices variés et sert des objectifs professionnels comme personnels. Toute l'équipe s'est accordée à orienter pour l'année 2023, un accompagnement professionnel plus pragmatique et concret en associant les outils numériques, la réalité virtuelle, en sollicitant les coachs du Co Working...

31/03/22 - L'ATELIER PROJET DE VIE



Animé par

CELINE AUJAMES

COACH, FORMATRICE
MAÎTRE-PRATICIENNE EN PNL

✉ CAUJAMES@COACHING-RESPONSABLE.FR

 www.coaching-responsable.fr

L'ATELIER POLLINISATION - 28/04/22

Le lieu de l'animation situé dans le jardin de passage à la Résidence Bleu Klein a permis d'interpeller plusieurs résidents qui ont pu découvrir l'intérêt de la pollinisation expliquée de façon interactive et ludique par le CPIE. Pour l'équipe socio-éducative cela a permis aussi d'expliquer la volonté de réhabilitation des jardins des Espaces Mimont afin que les résidents puissent se les réapproprier pour se détendre, organiser des animations où planter et cultiver...



Proposer des axes d'améliorations inhérents au fonctionnement de l'établissement

Animer et susciter l'envie chez les résidents de participer au collectif de leur Habitat

Initier les résidents au montage de projets collectifs

S'inscrire comme acteur de la sensibilisation au développement durable

06/03/22 - RANDONNÉE



Initiation à la découverte de l'environnement du lieu d'habitation des résidents. Bien que situé qu'à quelques kilomètres, cette randonnée leur a permis de se rendre dans le massif de l'Estérel, montrant ainsi la diversité de du littoral. Cette sortie a été l'occasion d'expliquer le balisage de la fédération française de randonnée permettant de se repérer et de s'orienter, d'informer sur les codes du randonneur ainsi que la sécurité. Les résidents tout au long de la journée ont également découvert de la faune et la flore locale, différentes de leurs régions et leurs pays d'origine.



Compléter l'approche d'enrichissement des résidents par une posture collective

Proposer des repères qui seront support d'une émancipation future

Découverte de l'environnement et faire une activité physique



LES AFTERWORKS - 11/04/22

Moments privilégiés avec une bonne mobilisation des résidents, échanges entre les anciens (sur le départ) et les nouveaux arrivants. Des témoignages élogieux sur le travail de l'équipe un retour d'une belle expérience au sein des Espaces Mimont.

L'occasion de tisser d'autres liens entre usagers et professionnels, d'expliquer nos rôles, leurs possibilités d'investissement au sein des Espaces Mimont ou tout simplement... de passer un bon moment !!!



Participer à l'enrichissement collectif et au vivre ensemble

Faire réseau pour palier à la solitude de résidents en mobilité

Se divertir c'est aussi habiter, s'approprier un espace et nourrir une vie social

EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

LES PRODUITS 2022

Au cours de l'exercice 2022, le total des produits s'est élevé à 3 554 075 € contre 1 670 844 € pour le précédent exercice, soit une augmentation de + 1 883 231 €.

Ces produits se décomposent comme suit :

PRODUITS	N	N-1	VARIATION
Chiffre d'affaires propre	1 405 637	1 106 124	+ 299 513
Subventions	312 016	397 391	85 375
Don	45 000		
Reprise/amortissements provisions et transfert de charges	1 703 749	30 500	+ 1 673 249
Autres produits	45 801	124 239	78 438
Produits financiers	8 047	7 824	+ 223
Produits exceptionnels	33 825	4 766	+ 29 059
TOTAL	3 554 075	1 670 844	+ 1 883 231

On observe une augmentation de 299 513€ du chiffre d'affaires propre expliqué principalement par :

- Une hausse des recettes relatives à l'hébergement (+ 191 631€ redevances, inscriptions...) couplée avec les mises à disposition de parkings et de salles de notre E.R. P (+34 507€),
- Une hausse de l'activité (accueil ARCHE et CJM) (+20.621€)
- Une hausse (+54 754€) sur l'ensemble des autres prestations de service (adhésions, recettes diverses..)

2022 constate une baisse des subventions reçues pour un écart de – 85 375 € expliquée par une baisse importante de la Prestation Socio-Educative de la CAF (- 38 952€ dont 18 239€ à percevoir en retard et 10 207€ de trop perçu suite au contrôle exercice 2020) et un retard de versement de la subvention de la Région attendue (15 000€) suite à la mise à jour du dossier en septembre 2022.

Cependant, les aides pour embauche de salariés recrutés au second semestre ont, elles, bien augmenté (+ 8 000€).

Les reprises sur provisions et transfert de charges d'un montant de 1 703 749€ sont essentiellement dues à la reprise de 1 626 057 € sur la Provision pour Gros Entretien, la reprise de provisions de 26.000 € relative à la taxe foncière et de 8 301€ pour départ à la retraite ainsi que la perception de la compensation par l'État de la mise en place de la prime SEGUR (40 953€).

Les autres produits sont en baisse à la suite d'un changement d'affectation de lignes budgétaires des mises à disposition de salles et parkings.

Les frais de remboursement de formation continue ont augmenté en raison des formations mises en place pour les personnels (+19 279€).

Les produits exceptionnels sont en hausse (+ 29 059€); Hausse due essentiellement à la quote-part de subvention (+ 28 536€) qui correspond à l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour l'achat de matériel ou de travaux immobilisés, et à la liquidation des dossiers relatifs aux remboursements des sinistres (4 261€). A noter que dans la présentation de l'an dernier, cette somme était enregistrée sur un compte différent.

LES CHARGES 2022

Les achats ont diminué de – 13 022 €. Le solde de ce poste est donc négatif (-1277€) cette année et s'explique par une ristourne plus importante et une diminution des achats (pharmacie et vêtements de travail).

Les charges ont augmenté de +1 277 646€ pour les raisons suivantes :

- Dépenses relatives aux travaux supplémentaires et à la réhabilitation (1 295 667€ entretien et réparation)
- Dépenses relatives au dispositif ARCHE sur l'exercice entier (+10 038€) pour répondre aux besoins des jeunes ayant été accueillis.

Cependant, il est à souligner que malgré la forte hausse du prix des fluides (gaz) le suivi rigoureux des dépenses nous a permis de traverser la période hivernale sans surcoût (101 755€ contre 125 658€ en 2021).

Les Charges se décomposent de la manière suivante :

CHARGES		N	N-1	VARIATION
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-1277	11 745	-13 022
Variation de stock				0
Autres charges et charges externes		1 985 779	708 133	+ 1 277 646
Impôts, taxes et versements assimilés		56 419	34 700	+ 21 719
Salaires et traitements		634 780	510 570	+ 124 210
Charges sociales		216 210	156 532	+ 59 678
Dotation d'exploitation	Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	78 603	83 876	5 273
	Pour risque et charge : dotations aux provisions	170 692	14 191	+ 156 501
Autres charges		4 600	12 981	8 381
Charges financières		289	75	+ 214
Charges exceptionnelles		0	0	0
TOTAL		3 146 095	1 532 803	+ 1 613 292

Les salaires et charges sociales sont en hausse, avec une variation d'une valeur globale de +183 888 €.

- Présence de l'ancienne directrice dans les effectifs en congés du 1/08/2022 au 1/08/2023,
- Mise en place de la prime SEGUR pour les salariés intervenant dans le socio-éducatif.

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'établissent à 170 692 € et ont augmenté de 156 000€ entre N et N-1.

- La dotation annuelle pour les provisions pour gros entretiens est de 158 187€
- La dotation pour départ à la retraite 12 505€

Les reprises pour travaux (réhabilitation) de 1 626 057€ et de 8 301€ (provisions pour départs à la retraite d'une salariée en 2022).

Provisions pour Gros Entretien : L'association établit chaque année un plan prévisionnel des travaux de réfection, de mise en conformité, de réparation, où l'on estime le coût probable de manière à anticiper les dépenses à venir. Après avoir approvisionné l'ensemble des postes et doté complètement ce plan dans la perspective des travaux de réhabilitation, une reprise de 1 626 057€ a été effectuée en 2022. L'alimentation de cette ligne des PGE recommence en 2022 à hauteur de 158 187 €.

Début d'exercice : + 1 626 057 €

REPRISE PGE sur provision : - 1 626 057 €

DOTATION PGE de l'exercice : + 158 187 €

PGE fin d'exercice : + 158 187 €

Le résultat 2022 :

RÉSULTAT	N	N-1	VARIATION
Résultat d'exploitation	366 397	125 525	+ 240 872
Résultat financier	7 759	7 749	+ 10
Résultat exceptionnel	33 825	4 766	+ 29 058
Résultat global	407 980	138 040	+ 269 940

Au cours de l'exercice 2022 le résultat global s'est élevé à +407.980€, contre +138.040€, pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 269 940€.

Le résultat d'exploitation est en nette augmentation à la suite de la reprise progressive de l'activité.

Le résultat financier est stable.

Le résultat exceptionnel est en hausse, eu égard à la quote part de subvention virées au réseau ? (+28 526€)

Le résultat net est donc largement positif et vient diminuer le report à nouveau encore négatif engendré lors des exercices antérieurs.

BILAN 2022

	ACTIF			PASSIF	
	N	N-1		N	N-1
Immobilisation valeur nette	976 311	865 939	Situation nette	1 735 376	1 211 208
			Provisions (PGR-Retraite)	241 948	1 705 613
			Dettes à M.T		
Actif circulant	2 508 387	2 789 165	Dettes à C.T	1 507 375	738 283
TOTAL	3 484 698	3 655 104		3 484 698	3 655 104

Actif Circulant

La trésorerie reste très satisfaisante avec un solde disponible au 31/12/2022 s'élevant à 2 268 737€ contre 2.500.074€ en N-1 (- 231 337€).

Immobilisations

Les dépenses d'investissement engagées en 2022 sont supérieures aux années précédentes à la suite des achats de mobilier pour les logements rénovés. La variation du total des immobilisations entre N et N-1 s'établit à +110.332€. A noter l'acquisition d'équipements Fab Lab à hauteur de 53K€ qui explique en partie cette variation.

Provisions

L'indemnité de départ à la retraite : l'association n'a souscrit aucun accord particulier avec un organisme tiers en matière d'assurance retraite.

La provision s'évalue en calculant le nombre d'années d'ancienneté qu'aura acquis chaque salarié lors de son départ présumé à la retraite.

En 2022, les provisions pour départ à la retraite font l'objet d'une dotation pour un montant de +12 505€.

Elles se constituent comme suit:

IDR en début d'exercice + 79.557 €

Provisions + 12 505 €

Reprise - 8 301 €

Total + 83 761 €

EN RÉSUMÉ

L'année écoulée a été marquée par une reprise progressive de l'activité malgré un retard dans les travaux de réhabilitation. L'Espace Recevant du Public, avec notamment la mise à disposition des salles et les cours informatiques, a, lui aussi, retrouvé une fréquentation conforme à sa capacité.

Le montant des charges a considérablement été impacté par les coûts supplémentaires inhérents à la réhabilitation et aux nécessaires travaux de remise en état de l'E.R.P.

Les charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales) ont subi une forte augmentation (+ 183 888€) due à la présence de l'ancienne directrice dans les effectifs en congés du 1/08/2022 au 1/08/2023, d'une part, et à la mise en place de la prime SEGUR, d'autre part.

La variation importante de cet exercice 2022 s'explique par la reprise de l'enveloppe provisionnée pour la réhabilitation et les PGR.

La reconfiguration du plan de dotations a été enrichie de nouveaux postes et actualisée au plus près du réel à partir de la bonne connaissance des bâtiments.

Le résultat constaté vient diminuer le report à nouveau négatif qui reste toutefois encore négatif (109 519€ contre 370 852€ l'an dernier) mais devrait sans nul doute être soldé l'an prochain.

Il convient néanmoins de rester prudent et attentif car les années à venir sont impactées par des augmentations de prix et une réelle inflation.

Ne pouvant agir sur le prix de nos prestations (redevance encadrées), le gestionnaire que nous sommes doit supporter intégralement les fortes augmentations des fluides sans pouvoir les répercuter.

Aussi, une gestion et un suivi rigoureux sont nécessaires à la bonne santé financière de notre association, qui conjugue à la fois la qualité de service attendue et la maîtrise des charges.

BUDGET PRÉVISIONNEL & RÉALISÉ 2022

CHARGES (DEPENSES)	B. Prév 2022	ecart / prev	REEL 2022	PRODUITS (RECETTES)	B. Prév 2022	ecart / prev	REEL 2022
60 - Achats	215 980 €	-3,74%	207 907 €	70 - Ventes de produits, prestations services	1 194 340 €	17,69%	1 405 637 €
-Achats non stockés (matières, fournitures, études, prestations)	3 000		11 758	Prestation Fab Lab	500		17
-Fournitures non stockables (eau, énergie)	146 000		101 755	-Redevances (loyers+draps+internet, salles, parking)	935 000		1 041 985
-Fournitures d'entretien et de petit équipement	25 000		47 320	-Produits activités annexes(laverie+inscrit)	15 000		21 341
-Fournitures administratives	3 500		3 384	PassCulture			
-Animation +informatique (Font Tiers Lieu)	5 000		4 243	-Coworking	25 000		18 565
Fonctionnement Tiers Lieux	8 000			-Animations (numérique, culture, ...)	2 500		9 430
-Retrocession restaur/ Forfait-journ MNA & ARCHE	24 480	ligne 62	35 895	-Cotisations	2 500		3 270
-Matériel Coworking	1 000		863	-ARCHE Montjoye	162 840		187 278
-Matériel Fab Lab & Micro Folie (Font Tiers Lieu)			2 689				
61 - Services extérieurs	456 000 €	274,79%	1 709 057 €	-Recette diverses animation	51 000		
-Sous-traitance générale (sécurité+blanchissage)	93 000		92 915	-Accueil Contrat Jeune Majeur-MNA (CG06)			123 751
-Locations mobilières et immobilières	265 000		229 916	74 - Subventions d'exploitation	425 675 €	-26,70%	312 016 €
-Entretien et réparation	30 000	réhab	1 295 667	-DRAC	10 000		10 000
-Contrat entretien	32 000		38 942	-FONJEP	21 600		21 300
-Assurances	19 000		18 841	-Remboursement CUI/CAE, aide embauche	12 000		23 404
-Documentation	1 000		2 195	-Aide Gestion Locative Sociale - Etat	37 200		37 200
-Evaluation interne/externe	7 000			SGAR PACA Tiers Lieux	50 000		50 000
-Niméricable	9 000		11 642	-Conseil Régional Culture	15 000		
-Divers (Info., repro., animation)			18 939	-Conseil Régional ERIC Service	10 000		347
62 - Autres services extérieurs	60 000 €	-17,27%	49 638 €	-Commune	57 000		57 000
-Rémunérations intermédiaires et honoraires	25 000		21 010	-CAF prestation socioéducative (PSE)	120 000		85 765
-Publicité, publications/ Animation	4 000		1 307	-CG 06 Culture	2 000		2 000
-Mission et réception+ déplacement	7 000		7 895	-CAF Exceptionnel/prom du net	2 000		
-Frais postaux et de télécommunication	8 000		7 056	-Amortissement subvention	63 875		
-Services bancaires	2 000		2 828	-Ville Micro Folie	5 000		5 000
-Divers (Sacem, ...)	1 000			-Etat conseiller numérique	20 000		20 000
-Cotisations d'assoc diverses+logiciel UNHAJ	13 000		9 542	-Chèque Energie pour résidents			
				-Don /Mécénat		ligne 75	
63 - Impôts et taxes	41 310 €	36,57%	56 419 €	75 - Autres produits de gestion courante	106 000 €	-14,34%	90 801 €
-Impôts et taxes sur salaires	23 000		34 346	-Autres produits de gestion courante (Le cèdre, ...)			24 842
-Autres impôts et taxes(OPCO)	13 310		8 701	-Location parking	21 000	ligne 70	
-Formation	5 000		13 372	-Mise à disposition de salle	80 000	ligne 70	
64 - Charges de personnel	757 350 €	12,36%	850 990 €	-Rembourse OPCO Opérateur Cptence Ministère W	5 000		20 959
-Indemnité de licenciement /prime Cov 2			6 191	-Location restaurant			
-Autres charges de personnel (Ametra + Chq Déj)	2 100		6 563	-Coworking			
Paiement Risque sociaux				-Don / Mécénat			45 000
-Traitement salaire chargés	752 250		837 990	76 - Produits financiers	10 000 €	-19,53%	8 047 €
-Stagiaire/service civique	2 000		246		10 000		8 047
-Formation DURH/ Educ spe Pour MNA Montjoye				77 - Produits exceptionnels	15 000 €	125,50%	33 825 €
-Technicien spectacle	1 000			-Sur operation de gestion			
65 - Autres charges de gestion courante	10 000 €	-54,00%	4 600 €	-Remboursement assurance //frais déplacements	15 000 €		33 825 €
-Perte , créance	10 000		4 600	78 - Reprise sur amortissements et provisions	26 000 €	6452,88%	1 703 749 €
66 - Charges financières	500 €	-42,20%	289 €	-Transfert de charges exploitation			2 438
Frais, agios, emprunts...	500		289	-Reprise prov pour départ			
67 - Charges exceptionnelles	20 000 €	-10,50%	17 900 €	-Reprise prov sur impôt foncier	26 000		34 301
-Dotation Compagnie Résidence	20 000	ligne 62	17 900	-Reprise prov depart retraite			
68 - Dotations aux amortissements	215 875 €	15,48%	249 295 €	-Reprise sur Numéricable			
-Amortissement global	85 875		78 603	-Reprise prov sur risque sociaux			
-Provision pour gros entretien	120 000		158 187	-Reprise prov sur PGR		réhab	1 626 057
-Provision pour risques sociaux				-Reprise sur creances douteuses			
-Provision départ retraite	10 000		12 505	Compensation Etat Prime SEGUR			40 953
Provisions client douteux							
TOTAL DES CHARGES	1 777 015 €	77,84%	3 146 095 €	TOTAL DES PRODUITS	1 777 015 €	100,00%	3 554 075 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

CHARGES (DEPENSES)	Prévision 2023	PRODUITS (RECETTES)	Prévision 2023
60 - Achats	302 980 €	70 - Ventes de produits, prestations services	1 426 000 €
-Achats non stockés de matières et fournitures	5 000	Prestation Fab Lab	15 000
-Fournitures non stockables (eau, énergie)	230 000	-Redevance global (loyer+draps+petit dej+internet)	1 100 000
-Fournitures d'entretien et de petit équipement	27 000	-Produits activités annexes(laverie+inscript)	19 000
-Fournitures administratives	3 500	PassCulture	
-Animation +informatique	6 000	-Coworking	20 000
Fonctionnement Tiers Lieux	2 000	-Animation EPN	3 500
-Retrocession restau/-Forfait journ MNA & ARCHE	24 480	-Cotisations	2 500
-Matériel Coworking	1 000	-ARCHE Montjoye	155 000
-Matériel Fab Lab & Micro Folie	4 000		
61 - Services extérieurs	470 200 €	-Recette diverses animation	1 000
-Sous-traitance générale (sécurité+blanchissage)	95 000	-Accueil Contrat Jeune Majeur-MNA (CG06)	110 000
-Locations mobilières et immobilières	252 000	74 - Subventions d'exploitation	481 000 €
-Entretien et réparation	55 000	-DRAC	12 000
-Contrat entretien	32 000	-FONJEP	14 200
-Assurances	19 000	-Remboursement CUI/CAE	13 000
-Documentation	1 000	-Aide Gestion Locative Sociale 37 200 +SEGUR 54 600	91 800
-Evaluation interne/externe	7 000	SGAR PACA Tiers Lieux	50 000
-Niméricable	9 200	-Conseil Régional Culture	15 000
-Divers (Info., repro., animation)		-Conseil Régional ERIC Service	10 000
62 - Autres services extérieurs	51 200 €	-Commune	57 000
-Rémunérations intermédiaires et honoraires	23 000	-CAF prestation socioéducative (PSE)	126 000
-Publicité, publications/ Animation	2 000	-CG 06 Culture	2 000
-Mission et réception+ déplacement	4 000	-CAF Exceptionnel/prom du net	2 000
-Frais postaux et de télécommunication	7 200	-Amortissement subvention	63 000
-Services bancaires	2 000	-Ville Micro Folie	5 000
-Divers (Sacem, ...)	1 000	-Etat conseiller numérique	20 000
-Cotisations d'assoc diverses+logiciel UNHAJ	12 000	-Chèque Energie pour résidents	
		-Don /Mécénat	
63 - Impôts et taxes	40 000 €	75 - Autres produits de gestion courante	120 000 €
-Impôts et taxes sur salaires	23 000	-Autres produits de gestion courante (Le cèdre, ...)	
-Autres impôts et taxes(OPCO)	12 000	-Location parking	25 000
-Formation	5 000	-Mise à disposition de salle	90 000
64 - Charges de personnel	998 020 €	-Rembourse OPCO Opérateur Cptence Ministère W	5 000
-Indemnité de licenciement /prime Cov 2		-Location restaurant	
-Autres charges de personnel (Ametra + Chq Déj)	16 500	-Coworking	
Paiement Risque sociaux		76 - Produits financiers	10 000 €
-Traitement salaire chargés	978 520		10 000
-Stagiaire/service civique	2 000	77 - Produits exceptionnels	15 000 €
-Formation DURH/ Educ spe Pour MNA Montjoye		-Sur operation de gestion	
-Technicien spectacle	1 000	-Don / Mécénat	
65 - Autres charges de gestion courante	10 000 €	-Remboursement assurance /frais déplacements	15 000 €
-Perte , créance	10 000	78 - Reprise sur amortissements et provisions	56 000 €
66 - Charges financières	600 €	-Transfert de charges	
Frais, agios, emprunts...	600	-Reprise prov pour départ	
67 - Charges exceptionnelles	20 000 €	-Reprise prov sur impôt foncier	26 000
-Dotation Compagnie Résidence	20 000	-Reprise prov depart retraite	
68 - Dotations aux amortissements	215 000 €	-Reprise sur Numéricable	
-Amortissement global	85 000	-Reprise prov sur risque sociaux	
-Provision pour gros entretien	120 000	-Reprise prov sur PGR	30 000
-Provision pour risques sociaux		-Reprise sur creances douteuses	
-Provision départ retraite	10 000		
-Fonds dédiés Tiers lieux			
Provisions client douteux			
TOTAL DES CHARGES	2 108 000 €	TOTAL DES PRODUITS	2 108 000 €



3

ORIENTATIONS

2023



UN NOUVEAU BÂTIMENT APRÈS LA REMISE À NIVEAU DE L'ENSEMBLE DES INSTALLATIONS POUR UNE ACTIVITÉ PLUS INTENSE !

2023: Ce sera la fin ... de la longue réhabilitation des logements et d'une partie de l'ERP (Établissement Recevant du Public).

Ce sera aussi l'année de la rénovation des autres espaces et salles qui en ont bien besoin!

Ces derniers travaux d'ampleur permettront d'avoir enfin une activité à plein régime dans un cadre agréable et fonctionnel.

Ce sera l'occasion d'inaugurer ce tout nouveau tiers-lieu et d'en faire la promotion au 1er trimestre.

Après les travaux, concentrons nous sur le développement de son activité!

UN NOUVEAU MODE DE PILOTAGE, UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR UN NOUVEL ÉLAN

Après le changement de direction: nouveau comité de direction, nouvelles orientations, nouvelle organisation, c'est un nouveau chapitre qui s'écrit pour les Espaces Mimont.

Une équipe pleinement impliquée dans les choix stratégiques de ce que sera l'association demain.

Un accent sera mis sur la rigueur pour répondre aux exigences budgétaires, aux attentes de nos partenaires et à la nécessaire qualité des services rendus aux résidents et plus largement au public.

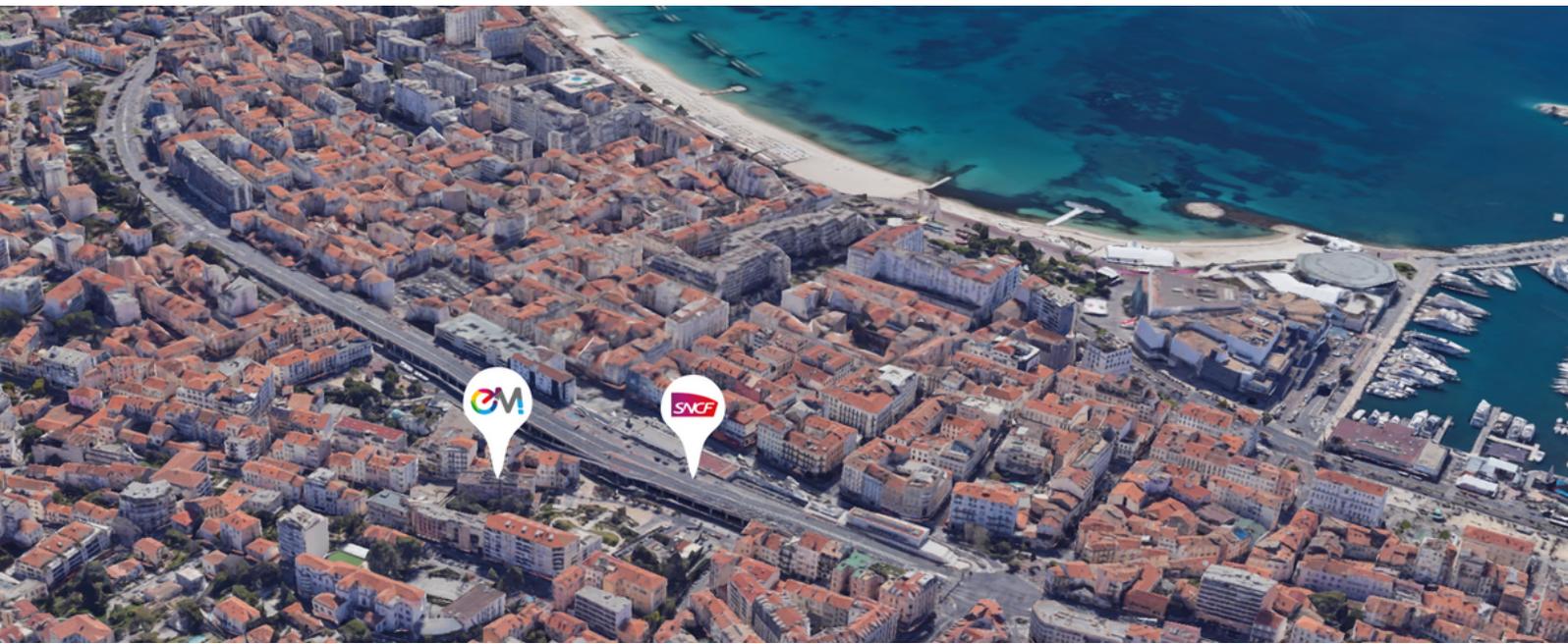
UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Attendu pour 2021, c'est finalement fin 2022 que sont lancés les travaux de réécriture du nouveau projet d'établissement.

Travail collaboratif qui mobilise la totalité des salariés de l'association et qui se poursuivra début 2023 pour un nouveau "projet d'établissement 2023-2028".

Ce document fondateur de l'ensemble des projets et programmes d'actions constituera la pierre angulaire de la vie institutionnelle de notre association.

Sa validation par le Conseil d'Administration devra avoir lieu au printemps pour permettre de lancer officiellement une nouvelle dynamique collective pour les 5 prochaines années!



espaces Mimont

